

RÉPUBLIQUE DU NIGER



FRATERNITÉ - TRAVAIL - PROGRES

CABINET DU PREMIER MINISTRE

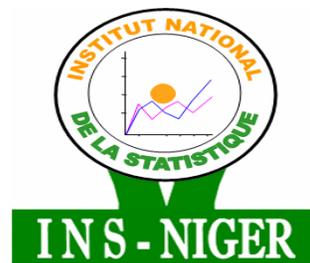
SECRETARIAT PERMANENT DE LA STRATEGIE DE REDUCTION
DE LA PAUVRETE

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI DE NIAMEY



UNITE D'ANALYSE AVANCEE DE LA PAUVRETE

**REVUE DE LITTERATURE SUR LA PAUVRETE ET LES
STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU NIGER**

Avec l'appui technique et financier du Programme d'appui régional aux cadres de stratégie de suivi-évaluation de la réduction de la pauvreté (PARSEP- Ouagadougou) et du Centre Canadien d'Etudes et de Coopération Internationale (CECI-Niamey)

DT-01-UAAP-Niger



2006



Ce document a été réalisé Sous la direction de :

Ousseini Hamidou et Issaka Maga Hamidou

Avec la collaboration de :

Malam Maman Nafiou, Madame Takoubakoye Aminata, Madame Zaléha Amadou, Melle Saadatou Alkassoum Sangaré, Maïga Alkassoum, Boubacar Idrissa Kountché, Argoze Moussa Koura, Chétima Amadou Roufaï, Ekadé Biyaramini, Sidi Ali, Mahamadou Boubacar et Williams Massaoudou

Les membres de l'UAAP-Niger:

- **Ousseini Hamidou** : Ingénieur statisticien démographe, coordonnateur de l'UAAP-Niger (INS)
- **Dr. Issaka Maga Hamidou** : Démographe-sociologue, coordonnateur-adjoint de l'UAAP-Niger (département de sociologie, Faculté des lettres et sciences humaines, Université Abdou Moumouni de Niamey)
- **Dr. Malam Maman Nafiou** : Economiste, enseignant-chercheur (Faculté des sciences économiques et juridiques, Université Abdou Moumouni de Niamey)
- **Madame Takoubakoye Aminata**: Ingénieur statisticien-économiste, responsable du suivi-évaluation au SP/SRP
- **Madame Zaléha Amadou** : Informaticienne à l'INS
- **Melle Saadatou Alkassoum Sangaré** : Economiste (indépendante)
- **Maïga Alkassoum** : Ingénieur d'état en statistique à l'INS
- **Boubacar Idrissa Kountché** : Ingénieur d'état en statistique à l'INS
- **Argoze Moussa Koura** : Démographe contractuel à l'INS
- **Chétima Amadou** : Démographe contractuel à l'INS
- **Ekadé Bilyamini** : Ingénieur des travaux statistiques à l'INS
- **Sidi Ali** : Economiste (Indépendant)
- **Mahamadou Boubacar** : Economiste (indépendant)
- **Williams Massaoudou** : Ingénieur des travaux statistiques à l'INS

SOMMAIRE

SIGLE ET ABRÉVIATIONS	7
AVANT - PROPOS	8
INTRODUCTION	10
CHAPITRE I. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA PAUVRETÉ	13
1.1. Définir la pauvreté : un travail délicat.....	13
1.2. L'approche utilitariste ou welfariste.....	14
1.3. L'approche non-utilitariste.....	14
CHAPITRE II. LES PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES SUR LA PAUVRETÉ AU NIGER	18
2.1. Les recensements généraux de la population et de l'habitat de 1988 et 2001.....	19
2.2. L'Enquête Nationale Budget Consommation (ENBC)	20
2.3. L'Enquête permanente de conjoncture économique et sociale	22
2.4. Les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDSN) de 1992 et de 1998	23
2.5. Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS-III 2006).....	24
2.6. Les Enquêtes à Indicateurs Multiples (EIM ou MICS)	26
2.7. L'Enquête 1-2-3.....	27
2.8. L'Enquête sur Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels (Enquête DSBE)	28
2.9. L'Enquête sur le Questionnaire des indicateurs de base de bien-être (QUIBB)	31
CHAPITRE III : LES RAPPORTS NATIONAUX SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAINS (RNDH), DES SOURCES PRÉCIEUSES D'INFORMATIONS ET D'ORIENTATIONS	34
3.1. Le Premier Rapport National sur le Développement Humain.....	35
3.2. Le Deuxième Rapport National sur le Développement Humain	37
3.3. Le Troisième Rapport National sur le Développement Humain	39
3.4. Le Quatrième Rapport National sur le Développement Humain.....	41
3.5. Le Cinquième Rapport National sur le Développement Humain.....	45

CHAPITRE III. MESURE SIMPLE DE LA PAUVRETÉ NON-MONÉTAIRE 47

3.1. L'analyse de la pauvreté monétaire à partir des indicateurs socio-économiques simples.....	47
3.2. Limites générales des indicateurs socio-économiques simples non-monétaires.....	48
3.3. Quelques résultats récents relatifs à l'approche quantitative non-monétaire unidimensionnelle de la pauvreté	51

CHAPITRE IV. UNE MESURE DE LA PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE NON MONÉTAIRE: L'IPH DU PNUD 59

4.1. Présentation générale et limites.....	59
4.2. Quelques résultats récents obtenus	61

CHAPITRE V. LA MESURE DE LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE 63

5.1. Approche axée directement sur l'estimation du revenu.....	63
5.1.1. Présentation générale et limites	63
5.1.2. Quelques résultats de l'approche directe par le revenu.....	64
5.2. Approche basée sur les dépenses des ménages.....	66
5.2.1. Présentation générale et limites	66
5.2.2. Quelques résultats de l'approche monétaire de la pauvreté par les dépenses.....	69

CHAPITRE VI . LES INDICES COMPOSITES D'INDICATEURS MONÉTAIRES ET NON-MONÉTAIRES 74

6.1. L'indice de développement humain (IDH) ou indicateur de bien-être général.....	74
6.1.1. Présentation générale et limites	74
6.1.2. Quelques résultats récents obtenus.....	76
6.2. L'indice sexospécifique de développement humain ou indice d'inégalités des sexes.....	77
6.2.1. Présentation générale et limites	77
6.2.2. Quelques résultats récents obtenus.....	78

CHAPITRE VII. L'APPROCHE SUBJECTIVE DE LA PAUVRETÉ OU L'ÉVALUATION DES POPULATIONS 80

7.1. Description générale et limites.....	80
7.2. Quelques résultats observés	81

CHAPITRE VIII. L'APPROCHE PAR LE DEGRÉ DE VULNÉRABILITÉ 84

8.1. Description et limites de l'approche par le degré de vulnérabilité des ménages.....	85
8.2. Quelques résultats observés	86
CHAPITRE IX- LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ	88
9.1. La Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP)	89
9.2. La Stratégie de Développement Rural (SDR)	92
9.2.1. Les défis principaux de la SDR.....	93
9.2.2. Les conditions essentielles pour la mise en oeuvre de la SDR	93
9.2.3. Le dispositif institutionnel de coordination de la SDR.....	94
9.2.4. Impacts attendus sur la réduction de la pauvreté.....	95
9.3. Le Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE) ...	95
9.3.1. Les objectifs du PDDE	96
9.3.2. Impacts par rapport à la réduction de la pauvreté.....	98
9.4. Le Programme de Développement Sanitaire (PDS).....	98
9.4.1. Orientations stratégiques de développement sanitaire Impacts par rapport à la réduction de la pauvreté	99
9.4.2. Politiques de financement.....	100
9.4.3. La législation	100
9.5. La Micro-finance dans la stratégie de la réduction de la pauvreté du Niger	101
9.5.1. Les principaux obstacles au développement de la micro-finance au Niger ¹⁰¹	
9.5.2. Une vision institutionnelle de la micro-finance	102
9.6. La contribution du secteur informel à la réduction de la pauvreté	102
9.6.1. Contribution du secteur informel à la réduction de la pauvreté..	103
9.6.2. Dynamisme du secteur informel.....	104
9.7. Le Programme National de la Communication et des Nouvelles Techniques de l'Information (PNCD).....	105
10.1. De l'identification des besoins en informations et en connaissances avancées sur la pauvreté : le dispositif de suivi évaluation de la SRP	109
10.2. De l'identification des besoins en informations et en.....	111
connaissances avancées sur les stratégies de réduction de la pauvreté.....	111
10.3. Des propositions de thèmes prioritaires de recherche	112
CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS	113
BIBLIOGRAPHIE	115

SIGLE ET ABRÉVIATIONS

BCR	Bureau Central du Recensement
CE	Commission Européenne
CECI	Centre Canadien d'Etudes et de Coopération Internationale
CPAP	Country Programme of Actions Plan/ Plan-Cadre du Programme de Pays
DDC	Direction du Développement et de la Coopération Suisse
DRSP	Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DSBE	Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels
DSCN	Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux
ENBC	Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des Ménages
ENR	Energies Nouvelles et Renouvelables
EPCES	Enquête Permanente de Conjoncture Economique et Sociale
ESI	Enquête sur le Secteur Informel
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FCFA	Francs de la Communauté Franco-Africaine
FED	Fonds Européen de Développement
FMI	Fonds Monétaire International
IDH	Indice de Développement Humain
IPF	Indice de Participation des Femmes
IPH	Indice de Pauvreté Humaine
ISDH	Indice Sexo-spécifique de Développement Humain
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey / Enquête à Indicateurs Multiples
MST/IST	Maladies Sexuellement Transmissibles/ Infections Sexuellement Transmissibles
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PAA	Parité du Pouvoir d'Achat
PCLCP	Programme Cadre de Lutte Contre La Pauvreté
PDS	Programme de Développement Sanitaire
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit National Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRP	Projet de Réduction de la Pauvreté
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
SP/SRP	Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SSP	Système de Suivi Participatif
SSPP	Système de Suivi Participatif de la Pauvreté
UAAP	Unité d'Analyse Avancée de la Pauvreté
UEMOA	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
UNFPA	United Nations Population Fund/ (Fonds des Nations Unies pour la population)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH/SIDA	virus de l'immunodéficience humaine/ Syndrome de l'immunodéficience acquis

AVANT - PROPOS

L'Institut National de la Statistique (INS) a le plaisir de vous présenter une revue de littérature sur la pauvreté et les stratégies de lutte contre la pauvreté au Niger. Ce document a été réalisé par l'équipe technique de l'Unité d'Analyse Avancée de la Pauvreté (UAAP), en vue de mieux faire connaître l'état de la pauvreté au Niger et les stratégies mises en œuvre par les pouvoirs publics, pour améliorer les conditions de vie des populations. Ce document est également une contribution dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Niger.

Je tiens à féliciter les membres de l'UAAP pour avoir initié ce travail inédit qui améliore nos connaissances dans le domaine de la pauvreté.

Je voudrais également remercier toutes les institutions qui ont collaboré avec l'INS dans la réalisation de cet important travail. Il s'agit :

- du Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SP/SRP) ;
- de l'Université Abdou Moumouni de Niamey : département de l'économie (faculté des sciences économiques et juridiques), département de l'économie rurale (faculté d'agronomie) et département de sociologie (faculté des lettres et sciences humaines) ;
- du Programme d'Appui Régional en Suivi-évaluation des cadres des Stratégies de lutte contre la Pauvreté (PARSEP), basé à Ouagadougou (Burkina Faso).

J'espère que ce document qui n'est toutefois pas parfait, contribuera à une meilleure connaissance de la pauvreté et des stratégies mises en œuvre par le Gouvernement du Niger.

LE DIRECTEUR GENERAL

Abdoullahi BEIDOU

INTRODUCTION

La République du Niger est un vaste territoire sahélien étendu sur une superficie de 1.267.000 km² dont les 2/3 sont considérés comme désertiques. La population totale a été estimée à 11 060 291 habitants par le 3^{ème} RGP/H réalisé en 2001 (BCR, 2005). Mentionnons que 16,26% de la population vit sur le tiers cultivable du territoire et avec un poids démographique des jeunes âgés de moins de 15ans légèrement en baisse, passant de 49,49% à 47,57%.

A l'instar de plusieurs pays de la sous-région, le Niger a élaboré et adopté depuis janvier 2002 un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), dorénavant considéré comme cadre de référence de toutes les interventions en matière de développement économique et social et de lutte contre la pauvreté au Niger.

Avant la SRP, le Niger a connu plusieurs types d'approches de développement en vue d'améliorer les conditions de vie des Nigériens et il est évident que ces approches visent aussi à combattre la pauvreté endémique qui sévit toujours.

En mai 2005, une Unité d'Analyse Avancée de la Pauvreté (UAAP) a été mise en place au sein de l'Institut National de la Statistique (INS), avec l'appui financier du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) et de l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI).

Les objectifs spécifiques de l'UAAP sont au nombre de quatre :

- Améliorer le suivi et les mesures de la pauvreté à travers des analyses approfondies sur les causes et les conséquences de la pauvreté;
- Développer la capacité de recherche des membres de l'Unité d'Analyse Avancée de la Pauvreté dans ce domaine (via des formations);
- Apporter un appui technique d'encadrement et d'analyse au Système de Suivi Participatif de la Pauvreté (SSPP) en étroite collaboration avec ses principaux acteurs;
- Aider le politique à suggérer des politiques alternatives ou d'accompagnement dans la lutte contre la pauvreté, particulièrement à l'endroit des populations vulnérables.

A travers la présente revue critique de littérature, l'UAAP cherche à apporter au Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de Pauvreté (SP/SRP) et à divers acteurs engagés dans la lutte contre la pauvreté, des connaissances et observations critiques supplémentaires relatives à la pauvreté au Niger. En l'occurrence, les auteurs visent à faire l'état des connaissances acquises sur la pauvreté à partir des études et recherches pertinentes effectuées, notamment depuis les années 1980 jusqu'en 2006.

Le présent document est composé de huit chapitres. Le premier porte sur un essai de synthèse sur la définition et les contours du concept de pauvreté selon les deux approches théoriques (welfariste ou utilitaire et non-welfariste ou non-utilitaire).

Les chapitres deux à six présentent les différentes formes de mesure de la pauvreté, à travers des indicateurs simples et composites (monétaires et non-monétaires) et l'évaluation subjective.

Le chapitre sept traite de la vulnérabilité en général et au Niger en particulier. Le chapitre huit porte sur les différentes stratégies adoptées par le Gouvernement nigérien pour lutter contre la pauvreté. Quant au dernier chapitre, il aborde les perspectives diverses en matière de pauvreté, à savoir les besoins en connaissances avancées du phénomène et les stratégies de réduction de la pauvreté. Enfin des recommandations sont également présentées dans la conclusion générale.

CHAPITRE I. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA PAUVRETÉ

Le présent chapitre vise deux objectifs majeurs : définir la pauvreté d'une manière générale et présenter succinctement les approches théoriques classiques formulées sur le phénomène.

1.1. Définir la pauvreté : un travail délicat

Les analystes reconnaissent qu'il n'existe pas de définition universelle et absolue de la pauvreté (Ravallion, 1996 ; World Bank 2000; Asselin, 2002). Aussi rencontre-t-on plusieurs définitions de la pauvreté qui renvoient soit à des aspects monétaires (insuffisance des revenus), matériels (absence de certains biens), nutritionnels (calories alimentaires insuffisantes), sanitaires (accès insuffisant aux soins de santé adéquats), culturels (analphabétisme), etc. Ce caractère multidimensionnel de la pauvreté est aujourd'hui universellement accepté (World Bank, 2000 ; Asselin, 2002).

Ainsi, la pauvreté peut être définie comme un manque, une insuffisance ou une privation de quelque chose, comme l'incapacité d'atteindre un certain bien-être ou niveau de vie, que l'on peut essayer de capter à partir de critères monétaires, matériels, nutritionnels, sanitaires, culturels, etc.

En matière d'approche d'identification de la pauvreté ou des pauvres, la littérature, sur la base de nombreux travaux (dont ceux de Amartya Sen), distingue généralement deux catégories d'approches :

l'approche dite utilitariste ou *welfariste* (issu de l'anglais welfare) et celle dite non-utilitariste ou *non-welfariste* (Ravallion, 1996).

1.2. L'approche utilitariste ou welfariste

L'approche «welfariste» définit le bien-être en fonction du niveau d'utilité atteint par l'individu, quels que soient ses choix individuels. Elle considère qu'en fonction des ressources disponibles, l'individu opère des choix rationnels dans une perspective utilitaire maximaliste, dans le but d'atteindre un certain bien-être. Ainsi, une personne est pauvre si elle n'atteint pas un niveau d'utilité lui permettant par exemple de survivre.

C'est l'idée généralement défendue par les économistes qui considèrent que l'individu est un être rationnel qui se donne des préférences. L'approche utilitariste consiste à évaluer la pauvreté à partir des préférences ou choix exprimés par les individus eux-mêmes. En théorie, on peut donc dire qu'il y a autant de préférences que d'individus, même si celles-ci peuvent faire l'objet de typologies ou de regroupements. D'où la possibilité de construire des indicateurs simples et composites de bien-être soit sur la base du revenu moyen ou bien des dépenses de consommation évaluée en terme monétaire, après des ajustements qui utilisent les indices de prix à la consommation.

1.3. L'approche non-utilitariste

L'approche non-utilitariste ou conventionnelle est celle qui préconise d'évaluer la pauvreté, selon des normes et valeurs non pas

propre à chaque individu mais d'après un contexte social donné. Cette approche « normative » a tendance à mettre en valeur l'idée d'un minimum vital pour se nourrir, se soigner ou se vêtir de manière adéquate, selon des normes propres à chaque société.

L'approche non-utilitariste peut être mise en évidence en considérant les capacités de l'individu ou ses besoins (Ravallion, 1996).

L'analyse des capacités considère que le type de vie que mène un individu est fonction de ses capacités à bien combiner ses atouts physiques et intellectuels (savoir-faire ou habileté). Cette combinaison permet à chaque individu d'accéder ou non à un minimum vital dans un contexte social (au sens global du terme) et environnemental donné.

L'approche non-utilitariste, fondée sur les besoins de base ou essentiels, analyse la pauvreté en fonction des critères de satisfaction ou non de certains besoins essentiels qui sont socialement définis dans chaque société. Par exemple, ces besoins essentiels peuvent être : une « *alimentation adéquate, une bonne santé, savoir lire et écrire, un logement adéquat, un bon habillement, etc.* » (PNUD-Niger, 2003).

Cette approche, qui se veut plus pratique, s'éloigne donc de la conception abstraite et « quantitativiste » des économistes. Mais malgré sa simplicité apparente, sa mise en œuvre pose des problèmes de définition des besoins essentiels. Par exemple, qu'est-ce qu'une alimentation adéquate ? Quelle est la ration adéquate quantitativement et qualitativement, même au niveau d'une société, en présence notamment des communautés culturellement différentes ?

Ainsi, sous l'angle des besoins essentiels ou non-utilitaristes, il ne peut y avoir de définition universelle de la pauvreté et par conséquent, de critères universels d'identification des pauvres. Les critères dépendent de chaque société. Si l'on prend, par exemple, la notion de « minimum vital », elle renvoie, selon l'économiste Adam Smith, non seulement aux « *produits de base qui sont indispensables à la subsistance* » mais également à « *tous ceux dont la coutume du pays, quelle qu'elle soit, fait de la carence de ceux-ci, une indécence pour les personnes dignes d'estime* » (PNUD, 2004). En d'autres termes, « *la pauvreté économique demande un examen culturel* ». Ces réflexions indiquent que les critères économiques et socioculturels doivent être associés pour bien comprendre et mesurer le phénomène de la pauvreté.

En résumé, on peut retenir qu'il n'existe pas de définition absolue et universelle de la pauvreté et que celle-ci est un phénomène multidimensionnel, relatif, subjectif et dynamique (DDC, 2000) :

- multidimensionnel parce qu'elle concerne tous les aspects de la vie humaine (alimentation, santé, éducation, logement, habillement, loisirs, etc.) ;
- relatif du fait que son appréciation et sa perception varient d'un individu à l'autre ; sa conception varie aussi d'une société à une autre, en fonction des ressources disponibles ;
- subjectif car, au sein d'une même société, la notion de besoins nécessaires varie d'un individu à un autre. Ainsi, chacun sait ce qui est nécessaire ou important pour lui, selon le système de référence social auquel il adhère ;
- et dynamique parce qu'elle est conditionnée par des changements structurels et conjoncturels de nature économique, climatique, politique, culturelle, technologique,

etc. Ainsi, c'est un phénomène qui évolue et qui varie selon les époques au gré des circonstances du moment.

Les artisans de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) du Niger n'ont pas perdu de vue le caractère multidimensionnel et complexe du phénomène ciblé. Ainsi, dans le DRSP, la pauvreté est définie à la fois comme « *la détérioration du pouvoir d'achat et des conditions de vie des populations..., l'absence de revenu adéquat..., un manque d'opportunité de participer à la vie sociale et économique* ». En fin de compte, la pauvreté peut se résumer par « *un état de dénuement individuel ou collectif qui place l'homme dans une situation de manque ou d'insatisfaction de ses besoins vitaux essentiels* » (SP/SRP, 2002a).

La multidimensionnalité et la complexité de la pauvreté justifient amplement l'existence de plusieurs approches pratiques qui s'inscrivent plus ou moins dans le cadre des approches théoriques utilitaire et non-utilitaire. Ainsi, de manière implicite ou explicite, les types de données collectés reposent à l'évidence sur une certaine vision ou approche de la pauvreté, utilitariste et/ou non-utilitariste.

Nous avons distingué les approches pratiques suivantes :

- la mesure de la pauvreté à partir des indicateurs socio-économiques simples non-monétaires;
- l'évaluation monétaire de la pauvreté;
- la mesure de la pauvreté à partir d'indicateurs composites combinant les dimensions monétaires et/ou non-monétaires;
- l'évaluation subjective ou qualitative de la pauvreté.

CHAPITRE II. LES PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES SUR LA PAUVRETÉ AU NIGER

Beaucoup de publications ont été faites dans le domaine de la pauvreté à travers le monde par de différentes institutions morales et personnelles selon deux approches principales : une approche quantitative basée sur l'analyse du phénomène sous l'analyse monétaire d'où découle l'élaboration d'un profil de pauvreté d'une part, D'autre part, l'approche qualitative avec les méthodes d'enquêtes qualitatives à partir de besoins essentiels caractérisant l'état de pauvreté des individus voire des communautés.

Le Niger n'échappe pas à cette règle de mesure/d'analyse de la pauvreté. En effet, les deux types d'approches ont donc été utilisés comme le démontre cette revue de littérature à partir de différentes sources de données statistiques tant quantitatives que qualitatives.

Ce chapitre présente d'une part, les principales sources de données primaires ayant permis d'analyser la pauvreté au Niger, et d'autre part, les autres sources potentielles pouvant également faire l'objet d'analyses sur le phénomène.

Notre présentation se limite aux données quantitatives issues d'opérations de collecte au niveau national.

Les principales opérations de collecte ayant permis ou qui permettent d'analyser la pauvreté au Niger concernent:

- Les recensements généraux de la population et de l'habitat (RGP/H) de 1988 et 2001;

- L'enquête Nationale Budget Consommation (ENBC) de 1989/90 et 1992/93;
- Les Enquêtes permanentes de Conjoncture Economique et Sociale (EPCES) ;
- L'Enquête sur le Secteur Informel (ESI) ;
- Les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDSN) de 1992, 1998 et 2006 (combinée avec MICS);
- Les Enquêtes à Indicateurs Multiples (MICS I et II).

2.1. Les recensements généraux de la population et de l'habitat de 1988 et 2001

Les recensements de la population et de l'habitat (RGPH) réalisés en 1988 et 2001 constituent des sources précieuses pour l'évaluation de la pauvreté non-monnaire, à travers l'analyse des conditions de vie des ménages. Le principal avantage comparatif d'un recensement c'est qu'il porte sur toute la population contrairement aux enquêtes qui portent sur un échantillon d'individus.

Par rapport aux données relatives aux conditions de vie des ménages, les deux recensements organisés en 1988 et 2001 ont collecté des données suivantes qui sont suffisantes pour construire des indices de pauvreté non-monnaire : le type d'habitation (sans abri, constructions traditionnelles, maisons à plusieurs logements, immeuble, villa moderne, tente, case, etc.); le nombre de constructions occupées par le ménage, le nombre de pièces effectivement occupées par le ménage, les caractéristiques des murs du type dominant du logement occupé, les caractéristiques du toit du type dominant du logement occupé, le mode

d'approvisionnement en eau du ménage, le type de combustible/source d'énergie utilisé (e) par le ménage pour l'éclairage, le type de combustible/source d'énergie utilisé (e) par le ménage pour la cuisine, le type de lieu d'aisance le plus utilisé par le ménage, le type d'évacuation des ordures ménagères, le type d'équipement du ménage et le statut d'occupation du logement du ménage.

Cependant, au Niger, il n'y a pas eu encore d'analyse de ces deux RGPH dans le sens de mesurer la pauvreté non monétaire.

2.2. L'Enquête Nationale Budget Consommation (ENBC)

Les ENBC demeurent encore les principales sources de données pour l'analyse de la pauvreté surtout monétaire. L'analyse non-monétaire du phénomène est également possible avec ce type de données, grâce notamment au volet classique du patrimoine des ménages qui peut être combiné au volet nutritionnel.

L'ENBC s'est déroulée en deux (2) phases : une urbaine (1989 - 1990) et une rurale, (1992 -1993). Ces phases exécutées dans l'intervalle de plusieurs années a constitué bien entendu, une des principales limites de cette enquête lorsque l'on cherche à établir une seule base de données en vue de faire des analyses au niveau national. Pour ce faire, il faudrait au préalable faire des hypothèses et ajustements tenant compte notamment du coût de la vie.

L'ENBC avait concerné respectivement un effectif de 1972 ménages pour la phase urbaine et de 2070 ménages pour la phase rurale. Ces deux opérations avaient pour objectifs de :

- Fournir les typologies de consommations des ménages permettant d'avoir les informations de base sur les dépenses et le budget des ménages ;
- Fournir le modèle de consommation y afférent ainsi que les besoins de la population (en quantité et en nutriments) de façon à pouvoir nourrir les réflexions sur la définition et le suivi d'une stratégie alimentaire ;
- Dresser une première esquisse de la distribution des revenus et dégager la capacité de financement des ménages à travers différentes variables (revenus déclarés, épargnes, patrimoines, investissements etc..);
- Donner des informations d'ordre macro-économique qui suivront à l'élaboration des comptes des ménages dans le cadre de la comptabilité nationale ;
- Faire une projection de la demande des ménages en modélisant la consommation pour les élasticités – revenus.

L'ENBC de 1989/93 est considérée comme l'unique source de données assez complètes sur la pauvreté. C'est ainsi, que cette enquête a permis d'établir pour la première fois au Niger, un profil de pauvreté monétaire. Cependant, l'hypothèse selon laquelle l'écart entre les deux opérations de collecte (phase urbaine et phase rurale) n'a pas d'impact sur le changement de comportement des ménages en terme de dépenses et de consommation demeure l'une des principales critiques faites à l'encontre de cette source. Par ailleurs, les données collectées lors de cette enquête intervenue avant la dévaluation du FCFA apparaissent de nos jours comme biaisées surtout quant on sait que ce changement monétaire a eu des répercussions économiques énormes. Aussi se pose-t-on la question de savoir si le seuil de pauvreté fixé à 50 000 FCFA par an et par adulte en milieu rural et 75

000 FCFA en milieu urbain, soit par jour 137 FCFA et 205 FCFA respectivement, sont-ils encore réalistes.

2.3. L'Enquête permanente de conjoncture économique et sociale

L'Enquête permanente de conjoncture économique et sociale (EPCES) s'est déroulée en deux étapes compte tenu de sa dénomination: la première a été réalisée en 1994 (de Février à Juin) et la 2^{ème} en 1995 (de Novembre à Juin). Malheureusement, ce type d'enquête n'a plus été renouvelé par la suite.

Les deux EPCES ont été réalisées selon une méthode par sondage à deux degrés ayant porté chacune sur un échantillon de 4408 ménages tirés au hasard dans 180 zones urbaines couvrant tous les chefs lieux de départements et d'arrondissements et 119 villages dont 110 en milieu rural sédentaire et 9 en zone nomade.

La base de sondage est constituée par la liste exhaustive des zones de dénombrement du RGPH 1988.

Les deux principaux objectifs assignés à l'EPCES sont :

- L'identification et évolution des groupes vulnérables cibles dans le cadre des dimensions de l'ajustement et des redressements économiques et financiers ;
- La production et évolution d'indicateurs socio-économiques décrivant le bien-être des différents groupes de ménages.

Les résultats obtenus des EPCES portent sur la situation démographique ainsi que sur les autres caractéristiques socio-économiques des ménages. Ainsi, cinq thèmes ont été analysés par la 1^{ère} enquête (1994) contre six (6) pour celle de 1995. Il s'agit des

dépenses annuelles d'alimentation représentant un peu plus de la moitié des dépenses totales, des dépenses de transport, de santé, de cérémonies, de logement et de scolarité

Les documents d'analyse ont identifié deux types d'indicateurs. Il s'agit des indicateurs quantitatifs du type revenu dépenses et des indicateurs qualitatifs de type satisfaction des besoins fondamentaux.

Concernant la première catégorie d'indicateurs, l'enquête s'est intéressée uniquement aux cinq aspects dépenses des ménages qui sont appréhendés selon six (6) rubriques : alimentation, logement, transport, santé, cérémonies et scolarité.

Pour la deuxième catégorie, on distingue les caractéristiques de l'éducation, de la santé, de l'habitat et de l'hydraulique.

Deux principales critiques peuvent être portées à l'endroit de ces deux enquêtes : (i) elles auraient pu permettre une analyse d'évaluation des groupes vulnérables et (ii) du point de vue de l'appréhension de la pauvreté, une analyse plus approfondie aurait dû être faite avec notamment les thèmes 5 : « Revenus des ménages » (EPCES 94) et thème 7 : « Dépenses des ménages » (EPCES 95).

2.4. Les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDSN) de 1992 et de 1998

Les Enquêtes Démographique et de Santé réalisées au Niger font partie du programme mondial des Enquêtes Démographique et de Santé (Demographic Health Survey – DHS) à l'intention des pays en

voie de développement, avec l'assistance technique de Macro International basé aux Etats-Unis,

Les objectifs principaux des EDS sont de collecter, d'analyser et de diffuser des données démographiques portant en particulier sur la fécondité, la planification familiale et la santé de la mère et de l'enfant.

Au Niger, deux EDSN ont été réalisées, l'une en 1992 et l'autre en 1998. Il s'agit d'enquêtes réalisées selon une méthode de stratification à deux degrés (zones de dénombrement et ménage).

L'EDSN de 1992 a porté sur un échantillon représentatif de 5.242 ménages dont 6503 femmes âgées de 15 à 49 ans et 1 370 hommes mariés. Quant à l'EDSN de 1998, elle a concerné 5.928 ménages composés de 7.577 femmes âgées de 15 à 49 ans et 3.589 hommes âgés de 15 à 59 ans.

Toutefois, ce type d'enquêtes ne peut permettre que d'établir un profil de pauvreté non-monnaire, grâce aux données sur les conditions de vie des ménages.

2.5. Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS-III 2006)

Contrairement aux EDSN de 1992 et 1998, l'EDSN-MICS III 2006 est une opération de collecte basée sur la fusion de deux types d'enquêtes: l'Enquête Démographique et de Santé (EDSN) et l'Enquête à Indicateurs Multiples (MICS).

Son objectif est d'estimer de nombreux indicateurs socio-économiques, démographiques et sanitaires au niveau de l'ensemble

de la population et au niveau des sous populations des femmes âgées de 15 à 49 ans, des enfants de moins de 5 ans et des hommes âgés de 15 à 59 ans.

Dans cette optique, trois types de questionnaires ont été élaborés : un questionnaire ménage classique, un questionnaire femme et un questionnaire homme.

Cette opération a concerné 8 418 ménages et s'est effectuée sur un sondage par grappes stratifié à deux degrés. Au premier degré, 345 grappes ont été tirées à partir de la liste des Zones de dénombrement (ZD) et au deuxième degré, des ménages ont été tirés à partir des listes établies lors de l'opération de dénombrement. Quinze strates ont été définies : les 7 régions décomposées en urbain-rural (Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabery et Zinder) et la ville de Niamey. De plus, cette opération a été sujet d'appréhender le taux de prévalence du VIH/SIDA.

La principale critique lancée à l'endroit cette enquête réside dans le fait que le questionnaire est trop lourd; ce qui peut aboutir à des données un peu controversées. En effet, le temps que mettra un enquêteur pour l'appréhender prendra beaucoup de temps; ce qui peut amener l'enquêté à laisser des questions posées, d'où un fort risque de réponse fiable. De l'autre côté, c'est une expérience qui si elle est concluante donne une multitude de d'informations sur les conditions socio démographiques et sanitaires des ménages.

2.6. Les Enquêtes à Indicateurs Multiples (EIM ou MICS)

A l'instar des enquêtes EDSN, les enquêtes à indicateurs multiples (EIM, en anglais MICS : Multiple indicator cluster survey) sont des opérations qui rentrent dans un vaste programme mondial pour la connaissance des différentes infrastructures des ménages. Elles avaient pour objectifs principaux de «collecter des informations récentes pour l'évaluation de la situation des enfants et des femmes du Niger à la fin de la décennie et de fournir les données nécessaires pour le suivi des progrès en vue de la réalisation des objectifs établis au cours du Sommet mondial pour les enfants et pour servir de base aux actions futures »¹.

A cet effet, deux enquêtes ont été réalisées : La première, en 1996, a porté sur un échantillon de 5 922 ménages et 16 663 enfants âgés de 0 à 14 ans. Quand à la seconde, réalisée en 2000 (Mars à Août 2000), elle a porté sur 4 321 ménages soit 5 080 enfants enquêtés.

Les enquêtes MICS permettent de connaître les niveaux de 21 des 27 objectifs du Sommet mondial sur l'enfant (UNICEF, 2000) à savoir: La mortalité infantile et infanto-juvénile, l'éducation, l'eau et les sanitaires, l'état nutritionnel des pratiques d'alimentation, la consommation du sel iodé, le supplément en vitamine A, la cécité crépusculaire, le faible poids à la naissance, etc.); la santé des enfants (vaccination, maladies, etc.);, la connaissance et les opinions sur le VIH/SIDA. la santé de la reproduction (pratique contraceptive, soins

¹ République du Niger, UNICEF : « Enquête à Indicateurs multiples de la fin de la décennie (MICS2 », Décembre 2000.

prénataux et assistance à l'accouchement), les autres droits des enfants (enregistrements à l'état civil, protection au niveau de la famille) et à l'égard du travail.

Les enquêtes MICS ont également recueillies des données classiques sur les conditions de vie des ménages. Par conséquent, elles peuvent permettre une analyse de la pauvreté non monétaires.

2.7. L'Enquête 1-2-3

Dans l'optique de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'objectif visé à travers l'enquête 1-2-3, est « d'assurer la convergence des performances et des politiques économiques des Etats membres par l'institution d'une surveillance multilatérale ». Pour ce faire, il a été convenu de mener une enquête régionale au niveau des capitales des pays membres, dénommée « enquête 1-2-3 » qui comprend trois composantes :

- la première composante : « enquêtes secteur informel urbain et emploi » a consisté à réaliser des enquêtes sur l'emploi « phase 1 » et des enquêtes sur le secteur informel « phase 2 » de l'enquête 1-2-3 dans la principale agglomération de chacun des sept pays membres de l'union ;
- la seconde composante : « Enquêtes consommation et la pauvreté » et les trois modules qualitatifs (pauvreté subjective, gouvernance et démocratie).

Au Niger, cette opération, réalisée dans le dernier trimestre de 2002, a concerné 757 unités de production industrielle. Le champ géographique de l'enquête correspond à la ville économique qui inclut

la ville administrative et toutes les petites localités qui lui sont rattachées économiquement à travers de fréquents échanges de biens et services.

La phase 1 de l'enquête 1-2-3 est une enquête statistique du type enquête-emploi. Elle vise deux objectifs :

- fournir les principaux indicateurs pour décrire la situation des individus et des ménages sur le marché du travail. Elle vise à appréhender l'emploi et les activités économiques des ménages, notamment dans le secteur informel ;
- servir d'enquête filtre pour identifier un échantillon représentatif d'unités de production informelle qui sont ensuite enquêtées dans la phase 2.

Le plan de sondage retenu utilise la technique classique des enquêtes par sondage (ou aréolaires) à deux degrés. Une stratification au premier et/ou au second degré a été réalisée quand cela était possible. Pour le cas du Niger, il n'y a pas eu stratification. L'échantillon a porté sur 2.500 ménages.

Si cette opération a permis de renouer avec la mise à jour de données sur l'emploi et le secteur informel, elle n'a malheureusement concerné que la capitale du pays.

2.8. L'Enquête sur Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels (Enquête DSBE)

La méthode basée sur le Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels (DSBE) vise à mettre à la disposition du comité de suivi de

la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) les informations actualisées sur l'état de la pauvreté. De plus, elle présente des atouts, à savoir le fait qu'elle est à la fois participative, quantitative, qualitative, simple d'utilisation et elle permet de disposer rapidement de résultats pertinents.

En outre, elle permet une analyse en profondeur de la pauvreté à l'instar des méthodes classiques, ce qui montre l'importance qu'il faille accorder à l'utilisation de cette nouvelle approche.

La méthode basée sur le Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels (DSBE) a pour objectif global de fournir des indicateurs permettant d'assurer le suivi et l'évaluation des effets et impacts des programmes de réduction de la pauvreté.

De manière spécifique, cette méthode vise à :

- établir la liste des besoins essentiels des populations c'est-à-dire ceux retenus par au moins 50% des répondants ;
- cibler les interventions de réduction de la pauvreté aux plus pauvres;
- calculer un indicateur composite DSBE pour chaque ménage ;
- établir un profil de pauvreté;
- évaluer le progrès réalisé par un projet/programme en matière de réduction de la pauvreté;
- assurer le suivi de l'exécution de la SRP et de l'atteinte des OMD au Niger;
- renforcer la capacité nationale en matière d'analyse de la pauvreté.

La méthodologie de l'approche repose sur la réalisation de trois étapes principales qui sont :

- L'établissement de la liste des besoins essentiels;
- La réalisation de l'enquête sur le Degré de satisfaction des besoins essentiels et sa validation;
- La mise en place d'enquêtes de suivi et d'évaluation de la pauvreté.

L'enquête a porté sur l'ensemble du pays selon le milieu de résidence (urbain, rural et nomade). Les ménages et les communautés constitueront la population cible.

Pour établir la liste des besoins essentiels, 60 discussions de groupes ont été animées. Chaque groupe de discussion est constitué de 10 participants choisis aléatoirement dans une liste de 30 personnes donnée par le chef du village/quartier. Le choix des localités retenues a été fait de façon raisonnée sur un rayon de 50 km à partir du chef-lieu de la région.

L'Enquête DSBE a porté sur un échantillon aléatoire de 3.000 ménages tirés par sondage stratifié à deux degrés. Quatre types de questionnaires ont été élaborés :

- un questionnaire permettant d'enregistrer les caractéristiques socio-démographiques des ménages et leur appréhension sur la satisfaction des besoins essentiels ;
- un questionnaire dépenses des ménages pour appréhender les différentes dépenses effectuées ;
- un questionnaire prix qui renseigne sur le niveau des prix des produits dans le quartier/village;
- et un questionnaire village/quartier qui renseigne sur les infrastructures existantes.

La méthode DSBE est une méthode simple mais cependant qui a ses limites. Ainsi, si elle peut facilement permettre d'élaborer un profil de pauvreté à moindre coût contrairement aux opérations de collecte notamment les enquêtes ENBC et QUIBB modifié, ses résultats demeurent ceux d'une approche qualitative donc sujet à plusieurs discussions sur les résultats obtenus. Ces derniers sont considérés le plus souvent comme subjectifs.

2.9. L'Enquête sur le Questionnaire des indicateurs de base de bien-être (QUIBB)

L'Enquête QUIBB permet, d'une manière globale de fournir rapidement des données socio-économiques de base sur l'essentiel des indicateurs de niveaux de vie de la population (alphabétisation, éducation, santé, nutrition des enfants de moins de 5 ans, emploi, logement, possession de biens durables, production agricole et possession de bétail).

En outre, elle permet le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets de réduction de la pauvreté dans le cadre de la SRP et du suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'essentiel des informations collectées concerne l'accès, l'utilisation et la satisfaction des ménages par rapport aux principaux services sociaux et économiques fournis par l'administration publique, privée ou les ménages.

Le questionnaire de l'enquête QUIBB est composé de quatre modules :

- un module QUIBB, questionnaire standard;

- un module Revenu et Dépenses;
- un module Perception sur les conditions de vie et activités communautaires;
- un module Crédit et Épargne.

Le module QUIBB qui est donc le questionnaire standard, comprend neuf sections (informations sur le questionnaire, la liste des membres du ménage, santé, emploi, biens du ménage et situation économique, caractéristiques du logement, bien-être des enfants de moins de 5 ans).

La base de sondage de l'enquête QUIBB est issue de la liste des Zones de dénombrement (ZD) du 3^{ème} RGP/H-2001 du Niger. L'échantillon a été stratifié en région d'abord puis en milieu urbain et en milieu rural à l'exception de la Communauté urbaine de Niamey qui est composée uniquement du milieu urbain. Dans chaque strate ainsi constituée, il a été estimé au premier degré de ZD proportionnellement à leur nombre de ménages au 3^{ème} RGPH-2001. Ainsi 335 ZD ont été sélectionnées au niveau national.

L'échantillon proprement dit de l'enquête est de 6690 ménages effectivement questionnés.

La principale critique portée à l'endroit de cette opération était la lourdeur du questionnaire; ce qui peut poser un biais dans la qualité des données collectées. De plus, l'introduction du module « Revenu et dépenses » laisse à désirer pour une meilleure appréhension de la pauvreté monétaire. En effet, de part leurs objectifs qui leurs sont assignés, ces types d'opérations n'étaient destinées qu'à l'appréhension du niveau de connaissances des conditions de vie des

ménages. Il s'agira entre autres de leur accès aux infrastructures sociales de base.

CHAPITRE III : LES RAPPORTS NATIONAUX SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAINS (RNDH), DES SOURCES PRÉCIEUSES D'INFORMATIONS ET D'ORIENTATIONS

Initié deux ans après la première publication du document de la PNUD sur l'Indice du Développement Humain, le Niger, à l'instar des autres pays en voie de développement, a publié son premier rapport national en 1997. Ainsi, depuis cette date, cinq (5) rapports nationaux ont été publiés dont le thème central de chacun des rapports varie d'une année à l'autre. Il faut donc retenir que les RMDH ont beaucoup contribué à la connaissance de la pauvreté dans le monde et influencé le dialogue et le débat sur le développement à l'échelle mondiale.

Quand aux rapports nationaux sur le développement humain (RNDH), ils ont non seulement influencé le dialogue sur le développement mais aussi la formulation des stratégies et politiques. Ils ont en outre apporté une précieuse contribution au débat sur le développement et ont été utilisés comme un excellent outil de planification notamment par les organisations de la société civile. Ainsi, ils constituent un important complément des rapports mondiaux sur le développement humain.

Au Niger, les RNDH ont pour objectifs :

- de stimuler le dialogue sur le développement humain durable (entre les agences du système des Nations-Unis, les secteurs privés et les autres partenaires au développement) ;
- de montrer que le développement humain durable au Niger doit être un objectif stratégique faisant partie intégrante du processus politique, macro-économique et culturel du développement du pays.

Les RNDH vont concourir d'une part à améliorer le calcul de l'Indice du Développement Humain (IDH) et d'autre part à enrichir le débat sur la fiabilité des données. Ils serviront de base pour la conception et l'élaboration des matrices de comptabilité sociale. Ces outils vont offrir aussi la possibilité de tester les effets des changements économiques et structurels sur les objectifs sociaux qui seront identiques pour le RMDH. De plus, sur un tout autre plan, le Rapport National pour le Développement Humain est susceptible de permettre l'opérationnalisation des études et analyses requises par les institutions internationales notamment l'initiative 20/20 préconisée par le Sommet mondial de Copenhague et validée par le Sommet d'Oslo et l'initiative spéciale des Nations-Unis pour l'Afrique.

3.1. Le Premier Rapport National sur le Développement Humain

Publié en 1997, l'objectif visé pour la publication du premier RNDH est un rapport d'interrogations, de questionnements aussi bien sur la démarche, la méthodologie que sur les modalités d'établissement d'un dialogue entre tous les emprunts de la nation autour du développement humain. Il a pour souci l'internalisation et la pérennisation de l'exercice. Pour cela, il s'est fondé sur le renforcement des capacités régionales et locales de collecte, de traitement et de production des besoins statistiques économiques et sociales.

Le thème de ce rapport fait référence au Rapport Mondial sur le Développement humain de 1997 dont le thème central était « La

pauvreté humaine » qui apporte un éclairage sur les dimensions multiples de la pauvreté et les champs plus ouverts de la pauvreté humaine par rapport à la pauvreté monétaire. Il examine la dynamique de la paupérisation ainsi que les multiples facettes de la pauvreté. Il présente également un agenda pour l'évolution de la pauvreté au 21^{ème} siècle.

La mesure ainsi que les changements apportés y figurent avec comme référence le calcul de l'IDH comme mesure du développement humain sur la base d'une sélection de variables dont les principales dimensions fondamentales sont: une longue vie en bonne santé (l'espérance de vie à la naissance), un savoir (le taux d'alphabétisation des adultes et le taux de scolarisation tous niveaux confondus) et les conditions de vie décentes (le produit national brut par habitant ajusté-PPA).

Les innovations intervenues dans la mesure du développement humain reposent sur la prise en compte d'autres variables notamment le genre et la femme. Il s'agit de l'Indice sexospécifique du développement humain (ISDH) et de l'Indice de participation des femmes (IPF).

Le rapport présente l'analyse de la situation du Niger à travers la situation géographique, socio-politique, démographique et de l'évolution de la situation économique. Ainsi, le Niger, à travers les huit rapports mondiaux (1990-1997), présente une position peu honorable qui se caractérise par un indicateur de revenu très faible (0.114 pour un revenu de 787\$ PPA), un niveau d'éducation le plus bas du monde et une espérance de vie avec des taux de mortalité très

élevés (taux de mortalité infantile et une couverture sanitaire très faible).

Les dimensions régionales du développement humain au Niger ont permis de souligner les particularités des départements et de les classer selon leur niveau de développement..

La pauvreté au Niger a été également présentée dans ce premier rapport à partir des données de l'enquête nationale budget consommation qui révèle que 63% de la population nigérienne sont pauvres dont 34% en extrême pauvreté et les 86% des pauvres vivent en milieu rural.

La mise en œuvre du développement humain au Niger a été présentée à travers l'élaboration des différents programmes de développement avec l'appui des partenaires au développement qui sont malheureusement insuffisants au niveau de la mobilisation sociale.

3.2. Le Deuxième Rapport National sur le Développement Humain

Publié en 1998, il a pour objectif l'approfondissement de l'approche nigérienne en matière d'analyse du développement humain. Ainsi, le thème retenu est celui étudié en 1997, à savoir « genre et développement », en insistant particulièrement sur certains aspects non pris en compte notamment le degré de vulnérabilité des populations par le calcul de l'Indice de Pauvreté Humaine (IPH) et l'indice de Participation de la Femme (IPF).

Ainsi, le rapport s'articule autour de quatre chapitres, à savoir :

- concept et définition du développement humain ;
- situation du développement humain au Niger ;
- Genre et développement humain au Niger ;
- Mesure du développement humain du Niger.

Dans ce premier chapitre, il était question de la problématique de définition de l'indice de développement humain sous toutes ses formes. Ainsi, le rapport le définit-il comme « le développement des individus, pour les individus et par les individus »². Il définit en outre l'équation du développement humain sous deux aspects qui sont « la problématique des capacités » et « celui des opportunités ». Il introduit les nouvelles innovations dans la mesure du développement humain pour la prise en compte du genre avec le calcul de nouveaux indices : l'indice sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'indice de participation des femmes (IPF).

Le second chapitre présente la situation du développement humain au Niger avec les caractéristiques de la population (effectifs et taux de croissance de 1990 à 1997), suivies des orientations stratégiques et situation socio-économique sur les différentes périodes ayant marquées le Niger, notamment depuis l'indépendance à l'année de publication du rapport. Les agrégats macro-économiques avec l'évolution du PIB (1960-1997) et de sa structure (secteur agricole, secteur moderne, le secteur informel non agricole, l'administration et les finances publiques) ont été décrits. D'autres aspects de la vie économique ont été également revus dans ce second chapitre du rapport. Il s'agit entre autres des déséquilibres macroéconomiques,

² République du Niger, Bureau du coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, « Rapport National sur le Développement Humain, Niger 1998 », Mars 1999.

des programmes et plans, des déficits sociaux avec le profil de pauvreté au Niger et ses caractéristiques, etc.

Le troisième chapitre a porté sur le genre et développement au Niger avec la présentation du genre sous toutes ses formes (genre et pauvreté, genre et accès aux services sociaux, genre et processus de développement, genre et activités informelles, etc.). Quant au dernier chapitre, il présente la mesure du développement humain avec les sources de données utilisées et les résultats obtenus notamment les différents indicateurs du PNUD (IDH, IPH, ISPH, etc.) ainsi que le classement du Niger par rapport aux autres pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

3.3. Le Troisième Rapport National sur le Développement Humain

Publié en 1999, il a surtout permis la maîtrise de la technique de calcul et de compréhension des concepts et définitions du développement humain durable. Le thème central retenu est « Environnement et Pauvreté ». Le rapport retrace l'évolution de l'environnement physique, des ressources naturelles du Niger ainsi que le bilan de leur dégradation par département. Les stratégies d'adaptation des populations sur l'environnement ont également été décrites à partir du constat des interrelations entre population et environnement qui peuvent être appréhendées de plusieurs façons.

Le concept de qualité de vie est au centre des liens entre environnement et population: plus l'homme s'accapare de son milieu pour assouvir ses besoins, plus il le détruit et plus sa propre qualité de vie se détériore. En d'autres termes, toute activité économique

implique une transformation de l'environnement naturel. Ainsi, la problématique du développement et de l'environnement tient aux grandes caractéristiques du milieu naturel d'une part, et à celles de la population et des activités humaines d'autre part.

Trois thèmes ont été abordés dans ce rapport: économie et environnement, femmes et environnement et urbanisation et environnement. Tout comme le premier rapport, il présente la situation du Niger ainsi que les principales maladies liées à l'environnement (paludisme, la malnutrition, la méningite, les maladies diarrhéiques, la rougeole, les infections respiratoires, etc.) et à la sécurité alimentaire au Niger.

Cependant, la situation décrite par rapport à l'année de publication du RNDH est tout autre. En effet, elle est caractérisée par :

- une insécurité alimentaire chronique;
- une croissance galopante de la population qui a tendance à croître plus vite que les productions céréalières;
- une inadéquation entre la population et la production céréalière caractérisée par un accroissement démographique très rapide contre une diminution de la productivité agricole ;
- l'inadéquation financière de l'état pour faire face aux grands événements industriels et agro industriels.

Les conclusions et recommandations issues de ce rapport sont de plusieurs ordres à savoir particulièrement la forte interrelation qui existe entre l'environnement physique du Niger et les différentes données qui sont prises en compte dans le calcul de l'IDH et de surcroît entre l'environnement et le développement humain. A cet

égard, une importance doit être portée à l'endroit de l'impact de la dégradation de l'environnement sur les indicateurs de développement.

De ce fait, la réduction progressive des revenus des populations nigériennes soulignée plus haut a rendu vulnérables les familles nigériennes notamment les femmes et les paysans qui sont dépendants des aléas climatiques particulièrement les sécheresses cycliques et la dégradation de l'environnement.

Quant au niveau de l'éducation, le faible revenu des populations génère des taux de scolarisation très faibles, à cause notamment des différents coûts pour la scolarisation des enfants,. Cette situation crée un dilemme au niveau des populations qui doivent faire un arbitrage entre d'une part allouer le peu de ressources financières disponibles aux produits de substitution d'autre part scolariser les enfants et se dessaisir d'une main-d'œuvre et/ou d'une aide précieuse due à la contrainte des activités quotidiennes (travaux des ménages, travaux des cultures, etc.).

Les recommandations ont été portées à l'endroit des dirigeants, des partenaires au développement et de la société civile pour une amélioration de conditions de vie des populations nigériennes avec notamment la création d'un Observatoire national de la pauvreté pour le suivi et l'évolution de la pauvreté.

3.4. Le Quatrième Rapport National sur le Développement Humain

Publié en 2000, le thème central de ce rapport porte sur les « Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication »

avec un état des lieux au Niger afin d'y relever les insuffisances sur le développement humain. Il met l'accent particulièrement sur les Energies Nouvelles et Renouvelables (ENR), les télécommunications et les diffusions radiophonique et télévisuelle au Niger.

Pour les énergies nouvelles et renouvelables, elles constituent une référence indispensable sur les conditions de vie des ménages à savoir la consommation énergétique dont le faible niveau constitue un facteur de blocage en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et de développement économique de tout pays. La situation au Niger dans ce domaine n'est pas du tout enviable avec une situation de consommation comprise entre 0,15 et 0,3 tep/hab. contre 3 tep/hab. pour l'Europe de l'Ouest et 7 tep/hab. pour l'Amérique. Il faudrait en conséquence accordée une importance soutenue au niveau de consommation énergétique au Niger.

La seconde énergie porte sur la biomasse, c'est-à-dire la consommation des déchets d'animaux et de végétaux dont la valorisation énergétique est envisageable, à travers des unités expérimentales mises en place par l'Institut National des Recherches Agronomiques du Niger (INRAN) dans le cadre du bio-gaz. Il s'agit de produire du gaz pour la cuisson, l'éclairage, la stérilisation des seringues et l'alimentation des groupes électrogènes par la production de l'électricité.

La troisième est le solaire thermodynamique par les chauffe-eaux, les distillateurs, les cuisinières, les fours, les équipements de séchage, les climatiseurs et les réfrigérateurs solaires grâce à l'Office National de l'Energie Solaire créée depuis 1965.

Il y a ensuite le solaire photo-voltaïque grâce au potentiel solaire du Niger. Ce qui a permis de mettre en place plusieurs sites à travers le pays, notamment pour la télévision scolaire qui a beaucoup utilisé les panneaux solaires photo-voltaïques. Plusieurs projets et programmes ont ainsi vu le jour (DANIDA, Programme Régional Solaire, Programme Spécial Energie, etc.).

Les autres potentialités électriques sont l'uranium, le charbon minéral, l'hydro-électricité et les hydrocarbures.

Concernant les télécommunications, le réseau de transmission est constitué d'artères pouvant être classées en deux grands groupes: les liaisons terrestres (faisceaux hertziens, les lignes aériennes, pour les localités rurales, les liaisons à ondes décamétriques et les fibres optiques) et les liaisons par satellite (liaisons nationales par satellite-DOMSAT, liaisons internationales par satellite).

Quant à la diffusion radiophonique, elle a été pendant une longue période exclusivement réservée à la presse de l'Etat et il a fallu attendre l'ère de la démocratie pour voir surgir la presse radiophonique privée. La télévision, elle, a hérité de la télévision scolaire qui date de 1964 issue d'un programme de l'UNESCO de l'éducation par la TV.

Par rapport aux atouts liés au développement des NTICs au Niger, on peut relever le développement des télécentres privés, la mise en œuvre du Plan de Développement des Télécommunications au Niger (1991-2010), le développement de l'Internet et la création de stations régionales de la radio.

Toutefois les obstacles rencontrés sont nombreux et sont surtout d'ordre matériel (vétusté des infrastructures), organisationnel (absence de cadre institutionnel et réglementaire), financier et humain, et cela quelque soit chacun des quatre domaines.

Le 4^{ème} RNDH va longuement expliciter l'existence d'une forte corrélation entre les NTICs et le développement humain. En témoigne l'étude menée en 2000 par la Banque mondiale sur les priorités et besoins des nigériens qui a démontré l'importance accordée au développement de la radio (94,5%) devant l'alphabétisation (92%) et la télévision (85,6%). En effet force est de reconnaître que la radio constitue un véritable moyen de transmission des ménages centrés sur le développement et la lutte contre la pauvreté (économie, éducation, santé, etc.).

En résumé, il faut retenir que malgré la multiplicité des sources de données, il existe toutefois des points de convergence qui portent généralement sur des questions relatives aux caractéristiques socio-économiques des ménages et des répondants dans le cadre de la plupart des enquêtes quantitatives et dans les recensements généraux de la population et de l'habitat. Ceci permet ainsi, de suivre l'évolution des conditions de vie des ménages et donc des individus, sur une certaine durée et dans l'espace.

Cependant, les informations sur les ménages et les individus restent très limitées dans les statistiques administratives (santé, enseignement et agriculture) qui sont davantage des données macro relatives aux espaces considérés.

3.5. Le Cinquième_Rapport National sur le Développement Humain

Ce rapport décrit d'une part la problématique des OMD et le diagnostic de la situation du Niger en 2004 et d'autre part la réalisation de ces OMD par le Niger avec la présentation des contraintes et obstacles qui se posent.

Par rapport à la problématique des OMD, il en ressort du rapport que le développement humain durable est un paradigme du développement. De plus, les OMD peuvent être la solution pour les pays pauvres de lutter contre la pauvreté.

Quant au diagnostic de la situation, il présente le Niger d'abord au classement mondial en terme développement humain, puis la situation de pauvreté dans laquelle végète le pays à travers les résultats obtenus à partir des enquêtes budget et consommation menées et autres enquêtes socio-économiques réalisées au Niger.

La réalisation des OMD au Niger réside dans le fait de surmonter les contraintes et obstacles auxquels ils font face. Il s'agit entre autres de :

- la faiblesse même des ressources physiques du pays : sévérité des conditions climatiques, forte croissance démographique, réduction des terres de culture, etc. ;
- l'insuffisance des infrastructures de base : infrastructures sociales, infrastructures de production rurale, infrastructures de production d'énergie, infrastructures industrielles ;

- et de l'inadéquation des politiques et programmes : plans et programmes de développement économique et social, politiques d'ajustement structurel, stratégie de réduction de la pauvreté.

Cependant beaucoup de potentialités existent au Niger, il s'agit des potentialités agricoles et pastorales, les ressources humaines, la promotion féminine et autres potentialités que sont les mines, l'artisanat et le tourisme.

Des perspectives ont également été annoncées dans ce 5^{ème} rapport national de développement humain. Ce sont : la relance de l'économie, l'amélioration des systèmes éducatif et sanitaire, l'amélioration du cadre de vie des populations et la promotion d'une bonne gouvernance.

Dans son dernier chapitre, le rapport trace aussi une des solutions du Niger pour atteindre ces OMD d'ici 2015, c'est le développement du partenariat à travers la coopération régionale, sous régionale et internationale.

CHAPITRE III. MESURE SIMPLE DE LA PAUVRETÉ NON-MONÉTAIRE

Le présent chapitre traite de la mesure non monétaire de la pauvreté avec les indicateurs socio-économiques simples non-monétaires qui concernent les informations relatives aux conditions de vie des ménages, à travers notamment les caractéristiques des habitations (nature des matériaux de construction, le nombre de pièces, commodités relatives à l'évacuation des déchets, etc.), la nature et quelques fois le nombre de certains biens de base et de luxe possédés ou pas par les ménages, l'accès ou pas des ménages aux services sociaux de base (infrastructures sanitaires, d'eau potable, scolaires, etc.).

3.1. L'analyse de la pauvreté monétaire à partir des indicateurs socio-économiques simples

En général, l'analyse descriptive des données des enquêtes quantitatives commence par des analyses univariées pour déterminer les niveaux des indicateurs simples de types démographiques, socioéconomiques, sanitaires, etc.

Concernant les indicateurs socio-économiques simples non-monétaires qui nous intéressent dans ce chapitre, un de leurs avantages, c'est qu'ils reposent sur des informations assez faciles à obtenir auprès des populations et globalement assez fiables d'un point de vue de la qualité des données recherchées et compte tenu de la nature des questions posées, même si leur utilisation peut en pratique s'avérer limitée.

Par ailleurs, ces indicateurs sont opératoires, en ce sens qu'ils proviennent de simples informations collectées à l'aide d'un questionnaire et sont vérifiables sur le terrain contrairement aux indicateurs composites.

Enfin, les indicateurs simples non-monétaires sont également faciles à calculer.

Cependant, les informations sur lesquelles s'appuient ces types d'indicateurs comportent également des limites en termes de mesure exhaustive de la pauvreté.

3.2. Limites générales des indicateurs socio-économiques simples non-monétaires

Trois types de limites générales sont identifiés pour les indicateurs socio-économiques simples : l'imprécision des questions et donc des réponses qui les sous-tendent, leur caractère unidimensionnel qui limite leur portée heuristique vers une compréhension plus globalisante et exhaustive de la pauvreté et le fait qu'ils ne capturent que les manifestations de la pauvreté et non ses causes profondes,

L'imprécision des questions et donc des réponses relatives aux conditions de vie socio-économiques des ménages

Au Niger, dans la plupart des enquêtes quantitatives utilisant une feuille de ménage comme support de collecte de données, l'on peut identifier les limites suivantes :

- la situation professionnelle du chef de ménage est censée déterminer les conditions de vie du ménage, alors que

d'autres membres peuvent avoir une occupation professionnelle meilleure;

- les biens possédés par le ménage sont supposés profiter à tous les membres, ce qui est loin d'être évident (par exemple, un moyen de déplacement comme la voiture, la mobylette, etc.; d'autres biens comme la télévision, le téléphone, etc.);
- les quantités de biens possédés ne sont pas toujours précisées (Sangaré, 2005). Dans une construction d'indicateurs composites, ceux qui possèdent un bien x et ceux qui possèdent plusieurs biens sont mis sur la même échelle de valeur ou de scores;
- de même, la nature des biens de consommation à considérer dépend souvent du milieu de résidence. En effet, la pertinence des biens diffère d'un milieu à l'autre: par exemple, certains biens durables comme la voiture, la télé ne sont pas importants pour les ruraux par rapport à la possession de la terre ou du bétail, qui reflètent mieux leurs conditions de vie, données qui ne sont pas prises en compte dans la plupart des enquêtes quantitatives relatives à la pauvreté (Sangaré, 2005). Par ailleurs, l'on peut dire qu'au Niger, le milieu rural ne remplit même pas toutes les conditions pour utiliser une voiture, une télévision ou le téléphone.

D'une manière générale, dans « la littérature, il n'y a pas de consensus sur les variables à considérer comme indicateurs de niveau de vie » (Sangaré, 2005). Car, selon les cas, l'on peut avoir affaire à une sous-estimation ou surestimation de la situation particulière de

chaque individu et donc des conditions de vie réelles du ménage dans sa globalité.

Les indicateurs socio-économiques simples classiques présentent un caractère unidimensionnel

La principale limite des indicateurs susmentionnés, c'est de ne prendre en compte qu'un aspect particulier des manifestations de la pauvreté : caractéristiques des habitations, possessions de certains biens de luxe, accès aux services sociaux de base, accès à l'eau potable.

Ils offrent donc des informations à caractère unidimensionnel par rapport à la pauvreté. Les analyses descriptives se limitent souvent à analyser ces informations. Malgré leur utilité et avantages pratiques, ces types d'approches unidimensionnels occultent la vision globale de la pauvreté comme phénomène complexe et multidimensionnel.

Les indicateurs quantitatifs socio-économiques simples classiques ne capturent pas les causes profondes de la pauvreté

Les données quantitatives sont généralement orientées vers la recherche d'informations portant davantage sur les manifestations de la pauvreté et non sur ses causes profondes. Les manifestations les plus visées concernent les informations qui donnent une certaine idée des conditions de vie des ménages, afin d'évaluer leur niveau de vie. Les informations les plus courantes ont été présentées plus haut.

3.3. Quelques résultats récents relatifs à l'approche quantitative non-monétaire unidimensionnelle de la pauvreté

Les résultats observés concernant l'approche quantitative non-monétaire, proviennent des enquêtes quantitatives nationales qui comportent un volet « ménage » qui permettent de collecter des informations sur certaines conditions de vie matérielles des ménages. Il s'agit en l'occurrence des caractéristiques des habitations de la nature de certains biens de base et de luxe possédés ou pas par les ménages, de l'accès ou pas des ménages aux services sociaux de base (infrastructures sanitaires, d'eau potable, scolaires, etc.).

3.3.1. Les caractéristiques de l'habitat

a) Nature des matériaux de construction du logement

Le type de sol du logement est souvent considéré comme un indicateur de condition de vie matérielle du ménage car, certains types de sol tels que le sable, la terre ou la bouse, favorisent la transmission de certaines pathologies. Au Niger, la situation est précaire puisque la majorité des ménages nigériens vivent dans des logements dont le sol est en sable, terre ou bouse ; ce qui démontre qu'il n'y a pas d'amélioration entre 1992 (86,8% des logements) et 1998 (85,1% des logements) (Kourguéni et al., 1993 ; Attama et al., 1999). La proportion des logements dont le sol est en ciment est très faible et n'a pas connu de variation importante entre 1992 (12,5%) et 1998 (13,3%).

Il existe des disparités énormes entre le milieu rural où la quasi-totalité des logements ont un sol en sable, terre ou bouse (96,5% des logements en 1992 et 97,0% des logements en 1998) et le milieu urbain où plus de trois ménages sur cinq (3/5) ont des logements dont le sol est en ciment (60,8% des logements en 1992 contre 61,1% des logements en 1998). Les disparités s'observent aussi entre Niamey (la capitale nationale) où, près de quatre ménages sur cinq (4/5) ont des logements dont le sol est en ciment (74,3% des logements en 1992 contre 73,2% des logements en 1998) et les « autres Villes»³ où, un peu de la moitié des ménages ont des logements dont le sol est en ciment (52,8% des logements en 1992 contre 53,1% des logements en 1998). On constate par ailleurs qu'il n'y a pas eu beaucoup d'amélioration entre les deux (2) dates en milieu urbain, en milieu rural, à Niamey et dans les Autres Villes.

En ce qui concerne l'enquête sur le degré de satisfaction des besoins de base (DSBE), elle s'est plutôt intéressée à la nature des murs du logement et révèle que la majorité des ménages pauvres vit dans des logements dont le mur est principalement en terre ou en banco.

b) L'approvisionnement en eau de boisson

L'accès à l'eau potable constitue depuis toujours un problème crucial pour les ménages nigériens. En effet, les puits⁴ constituent la principale source d'approvisionnement en eau pour boire car la majorité des ménages nigériens les utilisent (61% selon le DSBE). Cependant, l'utilisation de cette source est en parfaite diminution par

³ Il s'agit des autres localités du pays, exceptée Niamey, considérées comme des centres urbains,.

⁴ Il s'agit des puits publics ou des puits dans la concession.

rapport à son niveau de 1992 (76,3%) au profit d'autres sources plus « hygiéniques ». Le robinet⁵ est la deuxième source d'approvisionnement en eau et son utilisation a connu une nette augmentation : 15,1% en 1992 contre 18,0% en 1998 et 19% en 2004. Les vendeurs d'eau constituent la troisième source et leur utilisation a connu une légère augmentation : 5,3% contre 6,3%. Il faut noter que jusqu'en 2004, l'approvisionnement à partir des eaux de surface (marigots, rivière) se pratique toujours dans certaines localités (1% des villages enclavés, 6% des villages non enclavés et 7% des périphériques)

Des fortes variations sont cependant observées entre le milieu urbain et le milieu rural. En milieu urbain, le robinet est la source d'approvisionnement en eau la plus utilisée (61,3% en 1992 contre 64,0% en 1998), alors qu'en milieu rural, ce sont les puits publics qui sont les plus utilisés (87,5% en 1992 contre 67,8% en 1998). En 2004, le DSBE a trouvé un taux de 63%.

A Niamey et dans les autres villes, le robinet et les vendeurs d'eau constituent surtout les sources d'approvisionnement les plus utilisées. L'utilisation du robinet a augmenté à Niamey, entre 1992 et 1998 en passant de 52,5% à 61,7% au détriment des vendeurs d'eau dont la proportion des utilisateurs diminue de 35,5% à 32,2%. Signalons qu'à Niamey, les vendeurs d'eau s'approvisionnent presque exclusivement auprès de fontaines publiques fournissant la même l'eau potable que celle des robinets.

⁵ Il s'agit des robinets publics ou des robinets dans la concession.

Par contre, dans les autres villes, il n'y a pas eu beaucoup de variations : 66,4% en 1992 contre 65,4 en 1998 pour le robinet ; 24,1% en 1992 contre 22,6% en 1998 pour les vendeurs d'eau. mais dans les autres villes, il est difficile de connaître la provenance de l'eau donc de se prononcer sur sa qualité. Toutefois, il semble que des efforts ont été entrepris puisque le DSBE a trouvé que 45% des ménages consomment de l'eau potable (robinets et puits protégés).

Les autres sources d'approvisionnement en eau pour boire sont les pompes, les forages, les sources, le fleuve, les mares, etc. Ces sources sont très peu utilisées par les ménages nigériens.

c) Le nombre de pièces occupées

Le nombre de personnes qui occupent la même pièce fournit une indication de degré de promiscuité dans le ménage. Cet indicateur qui est étroitement lié à la situation socio-économique du ménage, est important du point de vue du confort et sanitaire dans la mesure où, moins les membres du ménage disposent de l'espace pour vivre, plus le risque de transmission des maladies infectieuses et parasitaires est important.

Au Niger, dans presque la moitié des ménages (46,9% en 1992 et 50,8% en 1998), les membres ne sont pas entassés (une ou deux personnes dorment dans la même pièce). Dans plus d'un ménage sur trois (36,4% en 1992 et 35,1% en 1998), les membres sont modérément entassés (trois ou quatre personnes dorment dans la même pièce). Dans plus d'un ménage sur dix (16,2% en 1992 et 13,6% en 1998), les membres sont entassés (cinq personnes ou plus

dorment dans la même pièce). Cette tendance est presque la même en milieu rural et en milieu urbain d'une part, et d'autre part à Niamey et dans les autres villes. Il faut noter tout même qu'à Niamey, dans 3 ménages sur trois (soit environ 61,3%), il y avait une sur-occupation des chambres en 1998.

En moyenne, au niveau national, 3,2 personnes dorment dans la même pièce. Cette proportion ne varie pratiquement pas en fonction du milieu de résidence.

d) Le type de toilettes

Le type de toilette existant dans le ménage, témoigne des conditions sanitaires dans lesquelles vivent ces ménages. Au niveau national, la situation est déplorable puisque plus de quatre ménages sur cinq (84,4% en 1992 et 80,8% en 1998) ne disposent pas de toilettes. Elle est pire en milieu rural où la quasi-totalité des ménages ne disposent pas de toilettes (95,3% en 1992 et 94,1% en 1998).

Par contre en milieu urbain, la situation est relativement bonne puisque c'est seulement près d'un ménage sur quatre (27,2% en 1992 et 20,3% en 1998) qui ne dispose pas de toilettes. Elle est surtout meilleure à Niamey où les proportions sont de 16,5% en 1992 et 9,3% en 1998. Tandis que dans les autres villes, les niveaux étaient respectivement de 33,5% et 27,7%.

Les fosses améliorées et les latrines sont les genres de toilettes les plus utilisées par les ménages: 10,9% au niveau national, 55,8% en milieu urbain, 67,0% à Niamey et 49,2% dans les autres villes en

1992. Cette situation n'a pratiquement pas connu une amélioration en 1998, date à laquelle ces proportions étaient respectivement de 10,9%, 51,8% et 68,7%. Pour les autres villes, cette proportion s'est améliorée puisque qu'elle tombe à 40,9% soit une amélioration d'environ 9 points de pourcentage.

Les chasses d'eau (communes ou personnelles) sont rares même à Niamey en plus forte raison dans les Autres Villes.

e) L'accès à l'électricité

L'électricité continue à être un privilège pour les ménages nigériens, même si la possession de l'électricité a presque doublé au niveau national, en passant de 4,4% à 6,7%. Ce sont les ménages du milieu urbain qui bénéficient principalement de cette électricité, de même que l'évolution de la possession de l'électricité s'est surtout faite en milieu urbain (26,7% en 1992 contre 36,5% en 1998), alors qu'elle n'a pas du tout varié en milieu rural (0,2%). Notons enfin que la Capitale nationale, comme attendu, est plus électrifiée que les autres villes: 37,2% contre 20,6% en 1992 et 51,0% contre 26,8% en 1998.

3.3.2. Les biens durables de consommation possédés

La possession d'un certain nombre de biens durables de consommation par les ménages permet d'avoir une certaine idée du degré d'«aisance» des membres de ces ménages. Parmi les biens possédés par les ménages qui ont été demandés lors des EDSN, certains sont des moyens de communication (radio, télévision),

d'autres sont des moyens de transport (bicyclette, motorcycle, voiture), d'autres encore sont des biens d'équipement (réfrigérateur).

Au niveau national, une forte proportion, plus de trois ménages sur cinq (64,4%) ne possède aucun moyen de transport (bicyclette, motorcycle, voiture) en 1998. Cependant, cette proportion varie fortement entre le milieu urbain où près de deux ménages sur cinq (38,2%) ne possèdent aucun bien et le milieu rural où, sept ménages sur dix (70,0%) sont dépourvus d'un de ces biens. Elle varie aussi fortement entre Niamey où, cette proportion est d'environ un ménage sur cinq (25,6%) et les autres villes, où elle est de près de la moitié (46,7%).

Le bien le plus possédé est la radio que l'on trouve cependant que dans seulement un tiers (1/3) des ménages et sa possession n'a pratiquement pas évolué : 33,3% en 1992 contre 33,4% en 1998. Il y a relativement deux fois plus de ménages qui possèdent la radio en milieu urbain (60,4% en 1992 et 55,8% en 1998) qu'en milieu rural (28,2% en 1992 et 28,6% en 1998). Il existe aussi des disparités énormes entre Niamey où, près 7 ménages sur 10 possèdent la radio (74,2% en 1992 et 68,4% en 1998) et les autres villes où c'est seulement la moitié des ménages qui possèdent la radio (52,4% en 1992 et 47,4% en 1998).

Au niveau national, la proportion des ménages qui possèdent les autres biens est très faible. Ainsi, la télévision par exemple, n'est possédée que par environ cinq ménages sur cent (4,9%). Le milieu rural est quasiment dépourvu de ces biens alors qu'en milieu urbain, environ un ménage sur quatre possède la télévision (21,8% en 1992

contre 25,7% en 1998). Cette proportion est plus importante à Niamey où plus d'un ménage sur trois possède la télévision (30,9% en 1992 contre 34,4% en 1998) que dans les Autres Villes, où il a fallu attendre 1998 pour qu'un ménage sur cinq possède la télévision (16,5% en 1992 contre 20,0% en 1998). On constate par ailleurs que la possession de la télévision a connu une nette augmentation.

Beaucoup de critiques ont été avancées à l'endroit de cette approche d'analyse univariée de la pauvreté compte tenu du désir d'appréhender la pauvreté de façon plus précise et plus globale. C'est pourquoi, en vue de mieux tenir compte du caractère multidimensionnel de la pauvreté, les chercheurs ont proposé des alternatives plus complexes aux mesures unidimensionnelles du phénomène avec notamment :

- la construction d'indices composites non-monétaires de pauvreté;
- l'évaluation purement monétaire de la pauvreté; et
- la construction d'indices composites combinant des indicateurs monétaires et non-monétaires pour mieux capturer la pauvreté.

CHAPITRE IV. UNE MESURE DE LA PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE NON MONÉTAIRE: L'IPH DU PNUD

Très peu d'études existent au Niger dans le domaine de la construction d'indicateurs composites basés sur un regroupement d'indicateurs unidimensionnels non monétaires. Selon la revue de littérature réalisée, le seul indicateur composite non monétaire identifié est celui développé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il s'agit de l'indice de pauvreté humaine (IPH).

4.1. Présentation générale et limites

Proposé tout récemment par le PNUD et appliqué par plusieurs pays africains dont le Niger, l'indice de pauvreté humaine (IPH) vient compléter l'indice de développement humain (IDH) dont la validité et la pertinence sont contestées dans le monde (voir plus loin).

La particularité de l'IPH, c'est qu'il est entièrement basé sur des indicateurs simples non-monétaires donc faciles à obtenir et à calculer. Pour les pays en développement⁶, l'IPH cherche à traduire les déficits, (et non pas le bien-être comme l'IDH) des individus en termes de pourcentage des adultes analphabètes et des services procurés par l'économie dans son ensemble représentée par trois critères à savoir :

- le pourcentage des individus n'ayant pas accès aux services de santé;
- le pourcentage des individus n'ayant pas accès à l'eau potable;

⁶ Il existe un 2^{ème} IPH appelé IPH-2 qui inclut le chômage de longue durée, mais cet indicateur ne concerne que les pays développés qui disposent de statistiques fiables.

- le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans victimes de malnutrition. (PNUD, RNDH Niger 2000)

C'est sur la base de ces indicateurs que l'IPH est calculé, selon des formules relativement simples. Les résultats de l'IPH sont issus de l'équation suivante⁷ :

$$IPH1 = 1/3 [(P_1 + P_2 + P_3)]^{1/3}$$

où P₁ : est le pourcentage de personnes qui meurent avant 40 ans;

P₂ : est la proportion des personnes analphabètes;

P₃ : est l'indice de mesure du niveau de vie en termes de manque. Le sous-indicateur (P₃), résulte tout simplement de la moyenne arithmétique de 3 indicateurs utilisés (nonaccès à l'eau potable, nonaccès aux services de santé et le pourcentage d'enfants frappés de malnutrition). Dans la réalité, ces trois paramètres ont-ils le même poids en termes de valeurs qui ignorent les valeurs socioéconomiques réelles des populations?

⁷ Cf. Annexes du Rapport de développement humain du Niger de 2000.

Par ailleurs, on peut surtout dire que les indicateurs utilisés par l'IPH ne capture pas de manière exhaustive les conditions de vie des populations. En effet, les conditions de vie matérielle ne sont pas bien prises, notamment les caractéristiques de l'habitat et la possession de biens de consommation durables.

Malgré ses limites incontestables, l'IPH reste pertinent étant donné que, même si leur nombre reste limité, les indicateurs pris en compte reflètent suffisamment des aspects importants relatifs aux mauvaises conditions de vie des individus, comme le prouvent les résultats obtenus.

4.2. Quelques résultats récents obtenus

Nonobstant ses limites, l'approche par les besoins non-satisfaits du PNUD indique un niveau de pauvreté de 63,3% en 2001 (République du Niger- Système des Nations Unies, 2004), soit pratiquement la même proportion de pauvres obtenue à partir des résultats de l'ENBC (63%) pour la période 1989-1992, sur la base d'une méthode basée sur les dépenses et la consommation des ménages (République du Niger, Département de Développement Economique et Social des Nations Unies, Enquête sur le Budget et la consommation des ménages au Niger, 1989/1990, 1992/1993, Profil de la pauvreté, novembre 1994).

En fait, l'IPH a globalement très peu varié de 1997 à 2001 (tableau N°1). En effet, il est passé de 64,3% en 1997 à 66,7% en 1998, puis à 62,2 en 1999, 62,8% en 2000 et 63,3% en 2001 (République du Niger-PNUD, 2004). Les faibles écarts entre les années

reflètent plutôt une stagnation globale de l'insatisfaction de certains besoins de base et probablement de la pauvreté en général.

Au niveau régional (comme l'indique le tableau ci après), il ressort assez nettement que le niveau d'insatisfaction des besoins des populations est plus bas à Niamey (30,9%) et Agadez (44,9%) en 2001 contre 63 à 67% pour les autres régions. Des explications plus approfondies devraient être faites ultérieurement, afin de mieux comprendre les sources profondes des différences inter-régionales qui sont bien entendu a priori liées aux différences de niveaux des indicateurs utilisés dans l'IPH.

Tableau N° 1: Evolution de 1997 à 2001 de l'IPH, selon les régions du Niger

Régions	Années				
	1997	1998	1999	2000	2001
Agadez	49,12	54,19	39,24	50,49	44,9
Diffa	63,54	68,71	60,41	54,91	65,5
Dosso	64,83	70,90	62,31	62,85	66,7
Maradi	64,62	69,75	62,15	62,66	66,5
Tahoua	64,21	70,57	64,64	61,51	69,6
Tillabéri	62,77	69,92	60,30	63,75	65,4
Zinder	62,70	68,23	58,12	59,31	63,0
Niamey	30,06	30,93	30,56	30,83	30,9
Niger	64,31	66,73	62,16	62,81	63,3

Source : RNDH 2004 (République du Niger-PNUD, 2004)

CHAPITRE V. LA MESURE DE LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE

L'approche monétaire de la pauvreté traduit le bien-être à travers les ressources. Elle permet, à travers des données quantitatives de déterminer d'abord, le nombre et la proportion des pauvres à partir d'un seuil de référence monétaire. Ainsi, est considéré comme pauvre, tout ménage qui a un revenu inférieur au seuil de pauvreté.

L'approche monétaire utilise généralement le revenu pour appréhender l'état de pauvreté des populations. Toutefois, dans les pays en voie de développement comme le Niger, où l'autoconsommation est très importante, le recours au seul revenu peut s'avérer non pertinent pour mesurer la pauvreté. Ainsi, d'autres investigations utilisent plutôt les dépenses de consommation pour mesurer le pouvoir d'achat des ménages. Toutefois, les quelques études réalisées sur la pauvreté utilisent tantôt le revenu de ménages tantôt les dépenses de consommations selon la source de donnée disponible.

5.1. Approche axée directement sur l'estimation du revenu

5.1.1. Présentation générale et limites

Par approche directe axée sur le revenu, il faut comprendre ici, les tentatives d'estimer directement le revenu moyen des individus. Une telle estimation se base généralement sur les gains financiers, et la conversion des productions et services réalisés. Le seuil de pauvreté est déterminé à partir d'un panier de biens préalablement défini et tout

individu dont le revenu est en dessous de ce seuil est considéré comme pauvre.

Il faut noter que l'estimation du revenu moyen par habitant n'est pas pertinente dans les pays en développement comme le Niger, où l'autoconsommation est très élevée et les transactions informelles peu connues.

De plus, certaines analyses ont montré que l'augmentation du revenu du ménage ne se traduit pas nécessairement par une amélioration des conditions de vie ou par un meilleur accès aux services sociaux de base. En effet, bien qu'il renvoie à une dimension cruciale de la pauvreté, le manque de revenu ne fournit qu'une image partielle des multiples causes qui agissent sur le niveau du bien-être des individus (avoir une longue vie, être en bonne santé, bien nourri, bien éduqué), (PNUD, 1997).

5.1.2. Quelques résultats de l'approche directe par le revenu

Au Niger, certaines enquêtes ont tenté d'estimer le revenu des individus ou des ménages, sous l'angle des rentrées effectives d'argent. C'est le cas des enquêtes régionales HHLS de Care International qui évaluent les revenus des ménages à partir des ventes de produits et services.

Notons aussi que, des tentatives d'estimations brutes de revenus ont été faites dans le cadre des enquêtes permanentes de conjoncture économique et sociale (EPCES) de 1994 et 1995. Toutefois ces enquêtes n'ont pas pris en compte l'indice général des prix à la

consommation. C'est pourquoi dans les rapports nationaux sur le développement humain (République du Niger, PNUD, 2004), des ajustements basés sur les indices de prix à la consommation régionaux ont été utilisés pour réestimer les revenus obtenus par les EPCES.

Les données sur le revenu de plusieurs années publiées dans le RNDH 2004 (République du Niger, PNUD, 2004) montrent que les femmes ont toujours largement gagné moins d'argent que les hommes dans toutes les régions du Niger avec des écarts importants et constants entre 1997 et 1999. Cette inégalité, plus ou moins importante entre les deux sexes, est malheureusement un constant mondial (PNUD, 1995).

Au niveau national, le revenu moyen des femmes est de 20% inférieur à celui des hommes, quelles que soient les années. A l'intérieur du Niger également, il n'y a pas eu de changements notables dans les écarts, mais les disparités entre sexe sont quelques fois beaucoup plus importantes qu'au niveau national. Ainsi, les écarts atteignent jusqu'à 53% à Dosso, 50% à Agadez et 36% à Tillabéry. L'écart le plus faible (4%) se situe à Maradi. Alors que dans la CUN, les revenus des femmes sont en moyenne inférieurs de 32% à ceux des hommes.

Les inégalités importantes de revenu entraînent une dépendance monétaire de la femme vis-à-vis de l'homme et par conséquent elles renforcent et maintiennent les rapports de pouvoir et de statuts favorables au sexe masculin sur les plans socioéconomique et politique. Il y a donc lieu d'examiner de près les causes profondes des inégalités monétaires liées au genre, car, dans les sociétés

contemporaines, le revenu joue un rôle déterminant dans la réalisation du bien-être en général et de l'acquisition d'une certaine autonomie économique. Dès lors, l'équité ne peut s'établir dans une situation de dépendance monétaire de la femme par rapport à l'homme, étant donné les différences importantes constatées au niveau du revenu. Il y a lieu de rechercher les déterminants de cette variation au détriment des femmes.

En définitive, l'évaluation de la pauvreté directement par le revenu est considérée comme une démarche qui sous-évalue le pouvoir d'achat des ménages. C'est pourquoi, très souvent, on privilégie l'approche fondée sur les dépenses de consommation qui semblent donner une meilleure indication du pouvoir d'achat réel des ménages.

5.2. Approche basée sur les dépenses des ménages

5.2.1. Présentation générale et limites

L'approche par les dépenses de consommation est en fait une mesure indirecte du revenu des ménages. En effet, en partant des dépenses réalisées par les ménages au cours d'une période donnée, par exemple un an, on évalue en réalité le pouvoir d'achat direct (liquidités obtenues) ou indirect (consommation convertie en valeur monétaire).

La mesure monétaire de la pauvreté par les dépenses a été réalisée à partir des données issues l'enquête nationale sur le budget et la consommation (ENBC) des ménages. Cette enquête est d'envergure nationale, mais comporte des limites importantes.

En effet, cette enquête, exécutée en 2 phases (urbaine et rurale), date de plus de 12 à 14 ans et a été réalisée avant la dévaluation de 50% du FCFA par rapport au franc français, suite à une longue période de crise économique vécue par la plupart des pays membres de la zone franc. Cependant, étant donné la persistance de la crise économique au Niger et la lente reprise économique, la situation des ménages ne s'est peut-être pas profondément améliorée par rapport à la période couverte par l'ENBC. Les résultats de l'ENBC peuvent donc être toujours considérés comme assez pertinents.

L'ENBC a été réalisée en 2 phases : urbaine en 1988-89 et rurale en 1992-93. Les données des deux enquêtes ont été ensuite regroupées pour obtenir un profil national de pauvreté, sous l'hypothèse que durant le décalage temporel séparant les 2 phases, il y a « *constance de la structure de la consommation des ménages urbains, ainsi que de la constance de son volume* » (DSCN, 1994).

A noter que les résultats de l'ENBC ne concernent pas les populations nomades, car celles-ci n'ont pu être interrogées en raison de leur « *mobilité et surtout de l'insécurité qui prévalait au moment de la collecte* » (DSCN, 1994). La population nomade ne représentait en 1988 que 2,3 % de l'effectif total (Issa, 1992), mais la pauvreté pourrait plus ou moins se présenter différemment au sein de cette communauté.

L'ENBC a mesuré la pauvreté en utilisant deux démarches complémentaires (DSCN, profil de la pauvreté, Novembre 1994). La première a d'abord cherché à estimer un indice de pauvreté (ou plutôt

un indice de revenu) à partir de l'estimation des principales utilisations des revenus du ménage (y compris des taxes et impôts), ainsi que de la valeur de l'autoconsommation des produits alimentaires, des dons et cadeaux alimentaires et du loyer fictif pour les ménages propriétaires et ceux logés gratuitement.

La deuxième démarche a consisté à déterminer un seuil de pauvreté absolue sur la base de celui proposé par la Banque Mondiale en 1990 et qui se situait entre 275\$ et à 370 \$ par an et par personne pour les pays présentant un faible revenu national. Le seuil minimum de 275\$, soit 75.000 FCFA, en dessous duquel on peut parler de pauvreté, a été finalement retenu, étant donné les faibles performances économiques du Niger à l'époque. Cependant, les analystes de l'ENBC ont ensuite convenu que ce seuil était un peu trop important pour le milieu rural. Sur cette base, le milieu rural se retrouve avec une ligne de pauvreté de 50.000 FCFA par an et par personne. En outre, ils ont saisi aussi un seuil d'extrême pauvreté pour appréhender les populations les plus démunies. C'est pourquoi, ils ont retenu de manière assez arbitraire et sans aucune justification objective que le milieu rural devrait représenter 2/3 du seuil de pauvreté quelque soit le milieu,

Ainsi, un seuil d'extrême pauvreté a été également estimé en considérant tout simplement les 2/3 de la limite de pauvreté du revenu précédemment fixé pour chaque milieu. Ainsi, la ligne d'extrême pauvreté en milieu urbain est de 50.000 FCFA contre 34.000 en milieu rural.

5.2.2. Quelques résultats de l'approche monétaire de la pauvreté par les dépenses

Sur la base des estimations du profil de la pauvreté monétaire, l'ENBC a permis de savoir qu'une large majorité des nigériens vit en dessous du seuil de pauvreté absolue. En effet, 63% environ des nigériens, soit 3 sur 5, sont considérés comme pauvres et 34% extrêmement pauvres. Les analyses selon les caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage ont révélé que la pauvreté monétaire varie selon la taille du ménage, l'occupation professionnelle du chef de ménage, son milieu et sa région de résidence.

a) Variations selon la taille du ménage

Les résultats disponibles révèlent que la répartition des pauvres varie selon la taille du ménage d'appartenance. Ainsi, plus la taille du ménage augmente, plus la proportion des pauvres augmente. En effet, l'on ne trouve que 27 % de pauvres dans les ménages de moins de 4 personnes, contre 51% dans les ménages de 4 à 6 personnes, 67% dans ceux comportant 7 à 9 individus, 72% dans ceux dont les membres varient entre 10 et 12 personnes. Enfin au niveau des ménages comptabilisant 13 individus et plus, l'on a identifié 75% de pauvres.

En se basant sur un indicateur composite de niveau de vie construit par Marco International dans le cadre des enquêtes démographiques et de santé (EDS), Sangaré (2005) a trouvé, sur la base de l'EDSN 1998 du Niger, que cette hypothèse est vérifiée jusqu'au niveau de vie secondaire; au-delà de cette strate d'autres facteurs interviennent

pour changer le sens de la relation. Les indicateurs simples associés concernent les aspects suivants :

- L'énergie utilisée (présence d'électricité ou pas) ;
- Les sources d'approvisionnement en eau du ménage: robinet personnel, robinet public, puits dans la résidence, puits publics, forage/pompe, eaux de surface (source, fleuve, mares), vendeur d'eau ;
- Types de toilettes : chasse d'eau personnelle, chasse d'eau commune, fosses sommaires, fosse améliorée/latrines, nature ;
- Type de sols : terre/sable/ciment, autre matériau ;
- Biens durables : radio, télé, réfrigérateur, bicyclette, motocyclette, voiture, téléphone.

Malheureusement, les procédures de calcul de l'indice composite de Macro International ne sont pas présentées dans le rapport de l'EDSN.

b) Différences selon le sexe du chef de ménage

Selon une étude de la Banque Mondiale (1996), en milieu urbain, le sexe du chef de ménage ne joue pas par rapport à la pauvreté. Par contre, en milieu rural, les ménages dirigés par les femmes sont relativement plus pauvres que ceux ayant un homme à la tête: le taux de pauvreté est de 64% contre 55%. Une analyse de régression réalisée dans la même étude pour le milieu rural a confirmé ces différences selon le sexe, en contrôlant pour d'autres variables.

Cependant, selon la même étude, les analyses exclusivement basées sur la pauvreté selon le sexe ne sont pas possibles, car l'ENBC n'a pas ventilé par sexe les informations sur la pauvreté, à l'intérieur des ménages.

c) Variations selon l'occupation professionnelle du chef de ménage

En mettant de côté les ménages dont le chef n'a aucune occupation professionnelle (chômeurs, femme au foyer et autres inactifs), les résultats montrent assez clairement que les ménages dirigés par les agriculteurs et éleveurs sont en général non seulement les plus pauvres, mais également majoritairement pauvres. Ces résultats corroborent ainsi, les observations des chapitres précédents qui font ressortir que le milieu rural, à dominance agropastorale, est nettement plus pauvre que le milieu surtout très urbanisé où sont concentrées les activités du secteur moderne (74% contre 45% respectivement).

En effet, les individus vivant sous la responsabilité d'une personne qui possède un niveau de qualification élevée et qui travaille dans le secteur moderne bénéficient d'un niveau de vie relativement plus élevé (taux de pauvreté variant entre 0% et 45%). Ainsi, les ménages dirigés par un cadre supérieur ne comportent aucun pauvre; et parmi les ménages sous la responsabilité d'un cadre moyen et assimilé (techniciens, personnel administratif, personnes de services), seuls 29% ou 32% sont pauvres.

Par contre, les individus dirigés par un chef de ménage travaillant comme ouvrier ou manœuvre (en majorité vivant en ville) sont pauvres à 63% contre 68% lorsque le chef de ménage est un agriculteur ou un éleveur (respectivement 34% d'extrêmement pauvres contre 37%) .

Quant aux ménages dirigés par des chômeurs, femmes au foyer et autres inactifs, il n'est pas très surprenant qu'ils soient parmi les plus touchés par le phénomène, avec des proportions de pauvres de respectivement 73% et 74% d'entre eux.

d) Différences selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Une analyse complémentaire faite à partir des données de l'ENBC a montré que plus le niveau d'instruction du chef de ménage est faible, plus la proportion de pauvres dans le ménage augmente (Banque Mondiale, 1996). Ainsi, dans les ménages dirigés par une personne sans aucune instruction, la proportion de pauvres est de 70% contre 56%, 29% et 5% lorsque le chef de ménage a respectivement un niveau primaire, secondaire ou supérieur.

e) Variations selon le milieu de résidence du chef de ménage

L'ENBC a révélé qu'en termes de proportions de pauvres, le milieu rural est relativement plus associé à la pauvreté que le milieu urbain. En effet, 86% des pauvres et 87% des extrêmement pauvres estimés au Niger vivent en milieu rural. De même, au sein des zones rurales, 66% des habitants sont pauvres et 36% sont très pauvres, contre respectivement 42% et 18% dans la capitale. Dans les autres villes du pays, les pauvres sont 58% et les très pauvres 31%.

f) Différences selon la région de résidence du chef de ménage

Si l'on exclut la capitale qui est la zone la plus urbanisée du Niger et qui enregistre une proportion de pauvres de l'ordre de 42%, il

apparaît, selon l'ENBC, que les deux régions⁸ les moins pauvres sont également de loin, les moins peuplées du Niger (BCR, 1988). Il s'agit d'Agadez avec 44% de pauvres et Diffa avec 49%. Les autres régions beaucoup plus peuplées et possédant des terres relativement meilleures enregistrent des pourcentages plus élevés : Tahoua (80% de pauvres), Dosso (76%), Maradi (65%), Zinder (59%) et Tillabéry (51%). Cependant, des explications beaucoup plus profondes relatives à ces variations inter-régionales doivent être recherchées sur la base d'analyses plus poussées.

En conclusion, l'on peut dire que l'approche monétaire de la pauvreté à partir des dépenses de consommation des ménages a permis de montrer que près deux tiers (2/3) des Nigériens sont pauvres. La pauvreté monétaire touche davantage, les ruraux et les personnes sans ou avec un niveau d'instruction très faible. Par ailleurs, des variations régionales ont été constatées, mais demande à être davantage expliquées, en vue de mieux comprendre les différences inter-régions. Ainsi, des études approfondies allant de ce sens, permettront de mieux cibler les priorités régionales en matière de stratégie de réduction de la pauvreté.

Il importe également de souligner que l'ENBC mérite d'être renouvelée, car elle fournit une mesure pertinente de la pauvreté, qui permet, à travers des analyses statistiques poussées de déterminer, le gap d'argent à combler par les pauvres pour sortir cet état.

⁸ A l'époque de l'ENBC les régions n'existaient pas. Elles étaient appelées « département », comme premier niveau de subdivision administrative.

CHAPITRE VI . LES INDICES COMPOSITES D'INDICATEURS MONÉTAIRES ET NON-MONÉTAIRES

La pertinence des indices composites se trouve dans la combinaison de plusieurs aspects différents de la pauvreté, afin de mieux prendre en compte la multidimensionnalité et la complexité du phénomène, dans le temps et dans l'espace. Dans cette perspective, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) publie chaque année un Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH) qui contient des indices composites permettant de mesurer et de comparer les niveaux de pauvreté et de développement de plusieurs pays du monde. Certains de ces indices sont également repris au niveau national, à travers un Rapport National sur le Développement Humain (RNDH), comme c'est le cas au Niger.

Les indices composites d'indicateurs monétaires et non-monétaires retenus sont au nombre de deux : l'Indice de Développement Humain (IDH) et l'Indice Sexospécifique de Développement Humain (ISDH).

6.1. L'indice de développement humain (IDH) ou indicateur de bien-être général

6.1.1. Présentation générale et limites

L'IDH est un indice composite qui tente de mesurer et de suivre l'évolution du niveau de bien-être de chaque pays de la planète, en combinant les indicateurs suivants:

- le PIB par habitant (mesuré en parité du pouvoir d'achat(PPA) en \$US) ;

- le niveau d'éducation, calculé à partir de la combinaison du taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (du primaire au supérieur) et du taux d'alphabétisation des adultes ;
- et l'espérance de vie à la naissance (PNUD, 2004).

Ces indicateurs reflètent 3 types de critères de mesure de base du développement:

- Le niveau de vie décent, mesuré par la valeur du PIB estimée en PPA en US\$.
- Le savoir, mesuré par la combinaison du taux brut de scolarisation (primaire, secondaire et supérieur) et du taux d'alphabétisation des adultes ;
- La santé et la longévité, mesurée par l'espérance de vie à la naissance.

L'IDH est bien connu dans le monde, mais également très controversé, d'une part du fait de sa simplicité et d'autre part parce qu'il ne fait pas ressortir toutes les dimensions du bien-être humain et les spécificités de chaque nation.

Au-delà de la qualité différente des données recueillies par pays, l'on peut mentionner le caractère arbitraire de l'équation de l'IDH qui est une simple moyenne arithmétique des trois indicateurs retenus :

$IDH = 1/3 [Espérance\ de\ vie + Indice\ de\ niveau\ d'instruction + Indice\ de\ PIB]$
--

Le PNUD est conscient des limites incontestables de ces indices dans la mesure et la comparaison du niveau de développement et donc de pauvreté des différents pays du monde. Toutefois malgré ces limites, l'IDH est pratique, d'une part, parce que les indicateurs sur lesquels il se fonde sont disponibles dans tous les pays du monde et

d'autre part, cet indice synthétique bien que simple constitue une alternative meilleure que la mesure du développement par le revenu par habitant (PNUD, 2004).

Enfin, mentionnons que, quelle que soit leur nature, les indicateurs composites ne sont pas vérifiables sur le terrain. Il s'agit dans la plupart des cas d'une construction d'analystes, sur la base de critères souvent arbitraires.

6.1.2. Quelques résultats récents obtenus

Au niveau mondial, depuis une quinzaine d'années, le Niger est classé avant dernier ou dernier dans la liste des pays pour lesquels le PNUD a calculé l'IDH (Kimba, 2002 ; PNUD, 2005). Ceci signifie que globalement le niveau de développement des Nigériens est très bas. Ce classement a été très contesté dans le pays, compte tenu des indicateurs non actualisés, utilisés par le PNUD et qui sont différents des chiffres publiés par le Niger.

Au niveau national, le bien-être général (IDH) s'est semble-t-il amélioré de manière continue en passant de 0.218 en 1996 à 0.329 en 2001 (République du Niger- Programme des Nations Unies, RNDH 2004). Cette évolution positive traduit une amélioration des indicateurs utilisés.

L'analyse de l'IDH au niveau des différentes régions du pays montre également une évolution positive dans tous les niveaux à l'exception du département de Tahoua et de la communauté urbaine de Niamey où on note une baisse de l'ordre de 58%. Ceci s'explique

essentiellement par les replis du taux d’alphabétisation et celui de la scolarisation. Maradi est la région où le bien-être général est le plus bas (nettement inférieur à la moyenne générale), alors que cette région représente le cœur économique du pays.

Il ressort également que les régions qui présentent des conditions de vie relativement meilleures (Agadez, Niamey) ne sont pas des zones à vocation agricole. Les causes profondes de ces variations régionales ne sont pas documentées, en conséquence, elles méritent des analyses plus poussées, au-delà d’une simple comparaison régionale des différences de niveaux des indicateurs composant l’IDH.

En conclusion, malgré ses avantages, l’IDH ne donne pas en réalité une image très compréhensive de l’état du développement humain dans n’importe quel pays. C’est pourquoi il doit être accompagné de quelques indicateurs pertinents tels que le genre.

6.2. L’indice sexospécifique de développement humain ou indice d’inégalités des sexes

6.2.1. Présentation générale et limites

L’indice sexospécifique de développement humain (ISDH) a été introduit par le PNUD pour tenter de tenir compte des inégalités et des iniquités entre hommes et femmes non pris en compte par l’IDH.

L’ISDH est obtenu en désagrégant par sexe, les indicateurs combinés de l’IDH. Aussi, l’ISDH n’est rien d’autre qu’un IDH tenant compte des inégalités entre sexe, à travers le revenu moyen,

l'espérance de vie et le niveau d'éducation. Il a été introduit par le PNUD sur le postulat qu'«*aucune société ne traite les femmes aussi bien que les hommes*» (PNUD, 1995).

L'une des principales critiques faite à l'ISDH est qu'elle ne prend pas compte les différences de rôles, de statuts et de droits entre hommes et femmes. De plus, les résultats obtenus par l'ISDH n'ont pas été très prometteurs, car les écarts obtenus entre l'IDH et l'ISDH sont plutôt faibles presque partout au monde (PNUD, 1995). Il est important de préciser que plus l'ISDH s'éloigne (en termes relatifs) de l'IDH dans un pays, plus les disparités sont grandes entre hommes et femmes, pour des raisons sociologiques (socioculturelles, économiques, etc.), que seules des études qualitatives approfondies permettent de comprendre.

En Afrique subsaharienne, les différences séxospécifiques sont très souvent inférieures à 10%. Ce qui fait que du point de vue de la mise en évidence des inégalités et iniquités sociologiques liées au genre, l'ISDH apparaît plutôt comme un indice limité.

6.2.2. Quelques résultats récents obtenus

Selon le Rapport National sur le développement Humain, les écarts entre hommes et femmes ne dépassent guère 9% au niveau national (PNUD-Niger, 2000). Tandis qu'au niveau régional, les disparités sont plus importantes et se sont également élargies pour atteindre en 1999, 27% à Diffa, 24% à Dosso et 17% à Maradi; A Niamey par contre l'écart n'atteint pas 3,5%, quelles que soient les années.

Il semble alors que la modernisation favorise la réduction des disparités entre sexe, à travers, l'accès à l'instruction, grâce à une meilleure égalité et équité. En effet, par rapport aux autres régions, la capitale nationale enregistre les écarts entre les deux sexes les plus faibles en matière de niveaux de scolarisation et d'alphabétisation.

Des études supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre les causes sociologiques et économiques des différences intra et interrégionales des iniquités selon le genre.

CHAPITRE VII. L'APPROCHE SUBJECTIVE DE LA PAUVRETÉ OU L'ÉVALUATION DES POPULATIONS

L'approche subjective a été utilisée dans le cadre de la préparation du Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) du Niger. Contrairement à l'approche quantitative de type utilitariste ou non-utilitariste, cette approche permet davantage de connaître la perception, la description, l'évaluation et l'interprétation de la pauvreté par les populations elles-mêmes. Elle est donc participative et peut favoriser l'interaction entre chercheurs et répondants.

7.1. Description générale et limites

L'approche subjective, initiée au Niger sous le vocable de « l'évaluation participative de la pauvreté », s'est appuyée sur des techniques qualitatives (entretiens individuels, focus et observations des participants) pour collecter des informations sur les perceptions, appréciations et interprétations. En d'autres termes, les populations sont amenées à évaluer elles-mêmes leurs propres conditions de vie, à donner leurs conceptions et explications de la pauvreté. Il s'agit, d'une manière plus analytique et profonde, d'évaluer la pauvreté dans une perspective pluridisciplinaire, à travers ses dimensions historiques, sociologique, économique, politique, environnementale, psychologique, etc.

Cependant, cette approche est peu généralisable, car elle concerne essentiellement les groupes cibles et socio-économiques et culturels particuliers. Pour pallier à cet handicap, l'évaluation

subjective doit tenir compte de toutes les caractéristiques sociologiques et économiques susceptibles de faire varier les perceptions et opinions sur la pauvreté. Elle reste toutefois pertinente, surtout dans une perspective communautaire ou socioprofessionnelle bien délimitée dans l'espace.

Il faut plutôt considérer l'approche subjective comme complémentaire à l'approche quantitative lorsque l'on cherche davantage d'explications sociologiques, anthropologiques, historiques, psychologiques, etc. de la pauvreté.

7.2. Quelques résultats observés

Une étude nationale d'évaluation participative a été commanditée dans le cadre de la stratégie de Réduction de la pauvreté. Elle a été réalisée après une phase pilote ayant porté sur 8 villages de Mayahi (Région de Maradi) et de Bankilaré (Région de Tillabéry). Parmi ces villages, 5 sont directement bénéficiaires des interventions du Programme Cadre de Lutte Contre la Pauvreté (PCLCP) (Ministère du Plan, 2001). Cette étude a concerné 49 sites dont 19 sont situés en zone urbaine.

La pauvreté vue par les populations

Il ressort de la seule enquête nationale qualitative menée dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté que les populations elles-mêmes définissent la pauvreté comme « *un manque [ou insuffisance]...un état de dénuement total...; Il peut s'agir d'un manque [ou insuffisance] de manger, de terres, d'activités, d'habits, de*

logement, de bétail (en milieu nomade notamment); de mari ou d'enfants, d'équipements domestiques et corporels (surtout chez les femmes); d'argent, etc. ». (SRP, 2002b)

Qui sont les pauvres selon les populations ?

Le pauvre c'est celui qui vend sa force musculaire, il peut être agriculteur, ouvrier ou manœuvre. Le pauvre, c'est aussi le mendiant, le vendeur de paille, de bois, de sable, d'eau, de boisson, de nourriture, etc. C'est le berger, c'est un simple exécutant ou auxiliaire dans l'administration, c'est celui qui travaille pour les autres. C'est celui qui ne peut pas se nourrir, se vêtir, qui ne peut pas investir, c'est aussi celui qui est marginalisé (absence de soutiens, d'opinions), qui n'est pas consulté, etc. (SP/SRP, 2002b).

Cette description indique que le pauvre c'est cet individu qui vit au jour le jour d'une ou plusieurs activités professionnelles en général manuelles, qui lui procurent très peu d'argent ne lui permettant pas de sortir de la précarité quotidienne et donc de satisfaire pleinement ses besoins fondamentaux, notamment, se vêtir, se loger et se soigner convenablement et s'éduquer.

Quelles sont les causes générales de la pauvreté selon les populations?

Selon les résultats obtenus de l'étude, les causes suivantes sont mentionnées dont entre autres:

- l'augmentation rapide de la population qui entraîne le morcellement des terres;
- les sécheresses fréquentes;
- la dégradation du potentiel productif;

- l'insuffisance des investissements publics;
- l'enclavement du pays;
- les facteurs de vulnérabilité comme les maladies, l'exode rural, etc.;
- les conflits sociaux;
- les tares socioculturelles ou la dénaturaion de certaines valeurs culturelles (par exemple, le coût élevé de la dot de mariage avec la monétarisation de l'économie et la cherté de la vie);
- la faible capacité de financement de l'Etat (SP/SRP, 2002b).

Ainsi, si les causes mentionnées par les populations sont assez pertinentes, elles ne portent néanmoins pas sur certains facteurs historiques ou structurels profonds liés à la gestion économique, aux modes de production préindustriels et semi-industriels et à leur degré d'articulation, aux différents contextes politiques (régimes de parti unique, d'exceptions, coups d'Etat militaires, etc.) vécus par le pays et aux contraintes internationales (fluctuations des cours des matières premières, dévaluation du FCFA, concurrences sous-régionale et internationale, etc.). Il serait fastidieux de présenter ici les explications analytiques qui peuvent être à la fois empiriques, théoriques ou les deux à la fois (Kimba, 2002; PAC-REP, 2005).

CHAPITRE VIII. L'APPROCHE PAR LE DEGRÉ DE VULNÉRABILITÉ

Il faut reconnaître que « *le phénomène de la pauvreté ne se définit pas uniquement par l'absence de revenus et de ressources financières, mais inclut **la notion de vulnérabilité**, ainsi que des facteurs tels que l'absence d'accès à une alimentation adéquate, à l'éducation et à la santé, aux ressources naturelles et à l'eau potable, à la terre, à l'emploi et au crédit, à l'information et à la participation politique, aux services et aux infrastructures* ». (Commission Européenne, 2000)

On entend ainsi par vulnérabilité « *la faible capacité de se prémunir contre le risque élevé de connaître l'état de pauvreté* » (SP/SRP, 2002a).

Cette vulnérabilité menace constamment l'existence des individus, particulièrement les pauvres et ceux qui sont proches de l'état de pauvreté (World Bank, 2000). Elle peut être d'ordre naturel, économique, sanitaire, politique, administratif ou social.

Mais la cause profonde de la vulnérabilité réside dans l'incapacité des pauvres à réduire les différents risques auxquels ils sont confrontés. Autrement dit, leur incapacité à faire « *face à des événements extérieurs qui échappent en grande partie à leur contrôle, tels que la maladie, la violence, les chocs économiques, le mauvais temps, les catastrophes naturelles...[et] aggravent leur situation matérielle et tournent les rapports de force à leur désavantage* » (Banque Mondiale, 2000).

8.1. Description et limites de l'approche par le degré de vulnérabilité des ménages

L'approche fondée sur l'analyse du degré de la vulnérabilité des ménages dans leur environnement combine des enquêtes qualitatives (focus group et individuels) avec des enquêtes quantitatives basées non pas sur la représentativité statistique, mais sur des choix raisonnés, mettant en valeur des critères fondés sur le souci de toucher une diversité de situations climatiques, de modes d'exploitation, de gestion du foncier, etc. L'objectif de la dimension quantitative est de procéder à une évaluation rapide des conditions de vie et de la vulnérabilité des ménages, avec plusieurs acteurs (chercheurs de disciplines diverses, bénéficiaires et décideurs). La dimension monétaire est également incluse, mais du point de vue revenu des rentrées directes d'argent et non du revenu global (incluant l'autoconsommation).

L'originalité de l'approche repose moins sur la combinaison du quantitatif et du qualitatif que sur la typologie du degré de vulnérabilité des ménages, en vue de mieux cibler les interventions relatives à la lutte contre la pauvreté, particulièrement l'insécurité alimentaire qui demeure un des problèmes cruciaux des populations nigériennes. C'est donc une approche qui se veut opérationnelle, concrète et qui s'adapte aux réalités du moment. C'est pourquoi, cette approche est surtout régionale. C'est ainsi que l'ONG Care International a effectué des études spécifiques dans 6 des 8 régions du pays : Agadez, Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder.

8.2. Quelques résultats observés

Les études régionales (la capitale non comprise) réalisées par Care International ont tenté de classer les ménages nigériens selon leur degré de vulnérabilité. Compte tenu des diversités géographiques et socio-économiques des régions, il n'est pas aisé de faire une synthèse des trois niveaux de vulnérabilités retenus des ménages, à savoir « moyennement vulnérables », « vulnérables » et « très vulnérables ». Par contre, il y a une certaine convergence au niveau des critères qui distinguent les ménages dits « très vulnérables » des deux autres catégories.

Les études de Care International sont basées sur la méthode des Household Livelihood Security (HHLS) (en français : Sécurité des conditions de vie des ménages). Il ressort que les ménages très vulnérables concernent le plus souvent ceux :

- ne possédant pas suffisamment de superficies cultivables pour satisfaire leurs besoins en production agricole céréalière ;
- qui connaissent une période de soudure très difficile (insécurité alimentaire) due à leurs productions insuffisantes;
- dont les membres sont contraints de vendre leur force de travail;
- dont certains membres pratiquent l'exode rural, le plus souvent vers les villes nationales, compte tenu des coûts relativement moins élevés de transport ;
- dont le bétail se limite aux petits ruminants en nombre limité (une dizaine ou moins);
- qui sollicitent l'aide des autres (soutien des autres, mendicité) ;
- qui s'endettent pour subvenir à leurs besoins alimentaires, sociaux (cérémonies de baptême, mariage) ;

- qui vivent souvent dans des habitations précaires (en paille);
- qui vivent également de cueillettes de plantes sauvages ;
- qui pratiquent le petit commerce ou vendent pour d'autres.

[Care International au Niger, 1997, 1998(a), 1998(b), 1999(a), 1999(b), 2000].

Sur la base de ces critères, il ressort que ce sont les ménages de petite taille qui sont les plus vulnérables, contrairement aux résultats de l'ENBC. Cependant, l'analyse de la vulnérabilité des ménages n'est pas une évaluation de la pauvreté, mais seulement des risques pour un ménage d'être plus ou moins exposé à la pauvreté. Les deux types de résultats ne sont donc pas comparables d'un point de vue éthique.

CHAPITRE IX- LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Depuis l'indépendance, les différents gouvernements nigériens qui se sont succédés ont toujours cherché les voies et moyens pour un développement du pays. Cependant, leurs capacités tant financières qu'économiques, ne leur ont pas permis de le faire. De même, l'intervention des partenaires dans le processus d'aider le Niger à atteindre ses « ambitions » n'a pas été suffisante. En cause, les différents programmes et projets tant généraux que sectoriels réalisés n'ont pas permis au Niger ce décollage économique voir son développement.

Ainsi, après plus de quarante ans d'indépendance, un chemin semble se dessiner à l'horizon, il s'agit de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) malgré que déjà certains chercheurs voient ses limites dont sa non-durabilité en tant que telle.

Cette partie de notre revue porte sur la présentation des différentes stratégies élaborées qui sont, entre autres :

- de la Stratégie de la Réduction de la pauvreté;
- de la Stratégie du Développement Rural;
- du Programme Décennal du Développement de l'Education;
- du Programme de développement de la Micro finance;
- du Programme de Développement du Secteur Informel et;
- du Programme Décennal de la Santé.
- Du programme national de communication pour le développement

9.1. La Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP)

Le Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) du Niger renferme un ensemble d'actions et de mesures d'intention, visant à améliorer significativement les conditions de vie des populations d'ici 2015. La SRP fournit essentiellement des orientations stratégiques qui doivent se concrétiser de manière plus ciblée et précise, au niveau des programmes des secteurs d'intervention prioritaires, notamment l'agriculture, l'élevage, la santé et l'éducation. En somme, le DRSP est considéré désormais comme le cadre de référence de tous les programmes, de toutes les actions, de tout dialogue et toute négociation en faveur du processus de développement au Niger.

Ainsi, à partir du diagnostic de la pauvreté, le Gouvernement a mis en place une Stratégie de Réduction de la Pauvreté, préparée dans le contexte de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), qui repose sur quatre axes principaux :

Axe stratégique N°1 : Cadrage macroéconomique.

Axe stratégique N°2 : Développer les secteurs productifs ;

Axe stratégique N°3 : Garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base

Axe stratégique N°4 : Promouvoir la bonne gouvernance, la décentralisation, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles

De ces 4 axes, découlent de 7 domaines prioritaires d'intervention qui sont :

- la création d'un cadre macroéconomique stable condition d'une croissance durable ;

- la promotion du développement rural ;
- le développement des secteurs sociaux ;
- le développement des transports routiers, les mines et l'énergie ;
- la promotion du secteur privé, du tourisme et de l'artisanat ;
- le développement urbain ;
- la promotion d'une bonne gouvernance, le renforcement des capacités humaines, institutionnelles et la décentralisation.

La mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté est censée se fonder sur les trois principes fondamentaux suivants :

- la prise en compte du genre, par la connaissance des causes des déséquilibres entre hommes et femmes et l'amélioration des conditions de vie de la population féminine ;
- la redéfinition du rôle des différents intervenants, dans le cadre d'une approche participative associant tous les acteurs (société civile, secteur privé, partis politiques, partenaires au développement, etc.) ;
- la promotion d'une bonne gouvernance, par notamment le renforcement de la démocratie.

La mise en œuvre est assurée par le Secrétariat Permanent de la SRP (SP/SRP). La SRP intervient sur l'ensemble du territoire national dans la mesure où il s'agit d'asseoir d'une politique nationale de référence qui mettra en exergue l'application de tout le Programme de Politique Générale du Gouvernement.

Afin d'assurer un meilleur suivi des activités par rapport aux programmes établis, la SRP a jugé opportun de mettre en place un

Système Permanent et Efficace d'Information et de Suivi Evaluation. Le but ainsi visé est de permettre à cet outil de combler le vide constaté et d'apporter les éclairages nécessaires sur toutes les dimensions de la pauvreté identifiées dans le cadre de la SRP.

Ce système permettra en outre de disposer d'un système national adéquat, capable de mesurer périodiquement l'étendue, la profondeur et l'évolution de la pauvreté ainsi que la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la pérennité des actions menées par les projets et programmes qui sont les instruments de mise en œuvre de la SRP. Il doit ainsi viser :

- l'amélioration des connaissances sur les conditions de vie des ménages et le phénomène de pauvreté au Niger. A cet égard, le SIRP devra permettre de réactualiser le profil de pauvreté qui date de la période 1989-1993 et d'approfondir les analyses sur la pauvreté dans toutes ses dimensions monétaires et non ;
- l'identification des différents types d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer la mise en œuvre de la SRP ;
- la promotion de la collecte de données à travers le système administratif et les enquêtes.

Par rapport à sa première année d'activités, il en ressort que la SRP a enregistré d'importants progrès notamment dans la gestion des finances publiques, dans la mise en œuvre des réformes, dans le domaine de l'éducation, de la santé, dans la conduite des infrastructures routières, dans le secteur du développement rural et de la conduite du programme spécial du Président de la République.

9.2. La Stratégie de Développement Rural (SDR)

Pour la prise en compte du volet spécifique du secteur rural dans le cadre de la mise en œuvre de la SRP, dont la conviction est fondée sur l'hypothèse que la réduction de la pauvreté passe par la croissance soutenue, créatrice d'emplois et de revenus, notamment pour les pauvres, le Gouvernement a élaboré une Stratégie de Développement Rural (SDR) . Celle-ci prend en compte plus particulièrement l'axe 2 de la SRP, qui a pour objectif principal le développement des secteurs productifs et met l'accent sur les potentialités du secteur rural.

Ainsi, le gouvernement a adopté la stratégie de réduction de la pauvreté (SDR) par décret n°2003- 310- /PRN/MRA du 14 novembre 2003 à l'issue d'une large processus participatif (24 mois). La SDR constitue le cadre de référence unique pour l'intervention publique dans le secteur rural selon trois axes stratégiques :

1. Axe 1 : Favoriser l'accès des producteurs ruraux aux opportunités économiques pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural
2. Axe 2 : Prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire et gérer durablement les ressources naturelles pour sécuriser les conditions de vie des populations.
3. Axe 3 : Renforcer les capacités des institutions et des organisations rurales pour améliorer du secteur.

9.2.1. Les défis principaux de la SDR

La SDR est confrontée aux principaux défis suivants, qui caractérisent cette économie rurale d'autosubsistance, peu productive :

- L'accroissement de la production agricole par une amélioration de la productivité et la préservation des ressources naturelles ;
- La sécurisation à long terme des conditions de production et de l'amélioration des conditions de vie des populations ;
- Le développement des capacités techniques et organisationnelles des populations rurales.

De plus, l'objectif majeur de la SDR est de réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66% à 32% à l'horizon 2015 en créant les conditions d'un développement économique et social durable garantissant la sécurité alimentaire des populations et une gestion durable des ressources naturelles.

9.2.2. Les conditions essentielles pour la mise en oeuvre de la SDR

Pour inverser les tendances préoccupantes que l'on peut observer, la SDR a identifié certaines conditions essentielles qui devront être réunies : l'intensification de la production, le maintien d'un bon niveau d'autosuffisance alimentaire des producteurs, la réduction des risques liés à l'environnement économique de la production (instabilité des marchés nationaux, régionaux et internationaux ; le caractère faiblement concurrentiel des transactions dans certaines filières), le renforcement des capacités des organisations de producteurs et la fourniture de « biens publics ».

La SDR privilégie l'approche programme pour rationaliser les modalités de l'intervention publique. Les 14 programmes définis constituent des cadres de convergence progressive des interventions. Ils sont regroupés dans 2 ensembles : **dix programmes structurants et quatre Programmes sectoriels prioritaires.** (développement de l'irrigation, aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux, restauration des terres et reboisement et le Programme Kandadji « régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la vallée du Niger »).

Chaque programme est placé sous la tutelle d'un département ministériel spécifique, chargé de la coordination des ministères impliqués, du pilotage de la définition et de la mise en œuvre des activités et de la concertation avec les partenaires techniques et financiers. Il rend compte de l'exécution du programme au Gouvernement.

9.2.3. Le dispositif institutionnel de coordination de la SDR

Pour animer le processus de mise en œuvre de la SDR, suivre et évaluer l'atteinte des objectifs, fixer et assurer la cohérence des interventions menées, un dispositif a été créé, sous l'autorité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Il comprend :

- Un Comité interministériel de pilotage, instance opérationnelle de coordination ;
- Un Ministre coordonnateur, qui préside le Comité interministériel et rend compte au Gouvernement du processus de mise en œuvre de la SDR. Il dispose d'un Comité technique et d'un Secrétariat Exécutif ;

- Un Comité de concertation Etat – partenaires permet d’assurer la bonne coordination avec les partenaires techniques et financier, est une condition de réussite du processus.

9.2.4. Impacts attendus sur la réduction de la pauvreté

Dans l’analyse du document, il ressort que des impacts sont attendus après la mise en œuvre du programme. Il s’agit notamment de :

- La résolution de la sécurité alimentaire ;
- La gestion durable des ressources naturelles;
- La sécurisation foncière des producteurs ruraux ;
- L’intégration du secteur rural à l’économie régionale et internationale.

9.3. Le Programme Décennal de Développement de l’Education (PDDE)

Dans le document cadre de la mise en œuvre de la SRP, la dimension du secteur social est fort importante, en particulier le développement du système éducatif actuel à travers le Programme Décennal de Développement de l’Education (PDDE). L’éducation est en effet considérée comme une des premières armes de lutte contre la pauvreté, l’ignorance étant souvent à la base des grands maux que peut vivre toute une nation.

C’est conscient de cette situation intolérable que le Niger, se conformant aux orientations mondiales en matière de scolarisation et de promotion de l’éducation de base, se propose l’ambitieux pari de contribuer à réduire le cycle de la pauvreté par une scolarisation

accélérée de tous ses enfants ainsi que par la valorisation du secteur non formel pendant longtemps délaissé par les décideurs politiques.

A l'indépendance, le taux brut de scolarisation (TBS) ne dépassait guère les 3,6%. Face à cette situation, le gouvernement nigérien lança un programme innovateur d'éducation de base s'appuyant sur la télévision éducative, des moniteurs d'éducation et un enseignement pratique. Suscitant l'opposition de divers milieux, cette expérience fut arrêtée en 1974, laissant la place au développement d'un enseignement de type transmissif, centré sur l'enseignement par le maître, dont les contenus étaient peu appropriés à la résolution des problèmes et des méthodes directives, encourageant peu l'expérimentation. C'est avec ce modèle d'enseignement que les divers gouvernements ont mis en place des moyens qui permirent d'atteindre un TBS de 94% d'ici 2013. Pour ce faire, il faudrait lever un certain nombre d'obstacles constatés, entre autres :

1. Une faible demande éducative en milieu rural, explicable par la non appropriation de l'école au milieu et par le milieu et le manque de débouchés.
2. La faible scolarisation des filles, particulièrement en milieu rural. Seulement, 3 filles sur 10 ont une chance d'accéder à l'école avec de graves disparités entre la ville (51,5%) et la campagne (38,1%).
3. Un taux important d'abandons scolaires au cours du primaire.

9.3.1. Les objectifs du PDDE

Le Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE) s'est donné pour objectifs de relever les défis que sont, l'universalisation de l'éducation de base à l'horizon 2015 et la réduction de 50% de l'analphabétisme chez les jeunes et les adultes,

par l'accès (couverture scolaire) et la qualité de l'éducation en milieu rural.

a) En matière de couverture scolaire.

Il s'agit de :

- Porter le taux brut de scolarisation (TBS de 41,7% en 2002 à 60% en 2007 et à 91% en 2013 ;
- Porter le taux brut de scolarisation en milieu rural de 38% en 2002 à 56% en 2007 et à 90% en 2013 ;
- Porter le taux brut de scolarisation des filles de 28,9% en 2002 à 52% en 2007 et 88% en 2013 ;
- Créer 50.000 écoles coraniques d'ici 2007.

b) En matière de qualité

Il s'agit de :

- Réduire le pourcentage des redoublants de 10% en 2002 à 6% en 2013, avec un taux de 8% en 2007 ;
- Porter le taux d'achèvement du cycle de base I de 25,6% en 2002 à 59% en 2007 et 93% en 2013 ;
- Porter le taux de survie global au CM2 de 57% en 2002 à 93% en 2013 avec un taux intermédiaire de 74% en 2007.
- Réduire le taux le taux de redoublement au collège de 19% en 2002 à 13% en 2007 et 7% en 2013 ;
- Porter le taux de survie des filles au collège de 56% en 2002 à 80% en 2013 avec un taux intermédiaire de 67% en 2007.

9.3.2. Impacts par rapport à la réduction de la pauvreté

L'analyse du document fait ressortir les changements capables d'être constatés sur le terrain. Il s'agit de :

- L'amélioration du niveau de la scolarisation, notamment celui des filles ;
- L'augmentation du taux brut d'alphabétisation ;
- La réduction des disparités régionales, des milieux de résidence ;
- L'adaptation des programmes et des contenus aux situations locales sur le terrain et aboutissement à des capacités pratiques.

9.4. Le Programme de Développement Sanitaire (PDS)

De 1960 à 1976, les deux républiques qui se sont succédées avaient élaboré des politiques et stratégies pour l'amélioration de la santé de la population nigérienne. Celles-ci se sont renforcées avec la souscription du Niger à plusieurs déclarations régionales et internationales (Alma-Ata, 1978) suivie de l'Initiative de mise en place de la Politique des Soins de Santé Primaires (SSP) appuyée par l'adhésion du pays à l'Initiative de Bamako. Au début des années 1990, une politique et des stratégies de développement du secteur de la santé ont été redéfinies. Il s'agit notamment de :

- le Plan de Développement Sanitaire 1994-2000 ;
- la Déclaration de la Politique Sectorielle de Santé adoptée en 1995 et dont l'objectif est d'améliorer l'état de santé de la population d'ici l'an 2010 ;
- le développement opérationnel des districts sanitaires ;

- le renforcement des capacités de gestion, de planification, de programmation, d'amélioration de la qualité, de l'accessibilité et de la coordination des services de santé ;
- le renforcement du partenariat avec les différents intervenants dans le secteur ;
- la promotion de l'hygiène du milieu et des actions d'information, d'éducation et de communication en direction des populations.
- En dépit de tous ces efforts, il en ressort que la situation sanitaire au Niger demeure de plus en plus précaire et constitue aujourd'hui une préoccupation majeure pour les autorités politiques.

Pour ce faire, le Gouvernement a été obligé d'adopter une nouvelle stratégie à travers la Déclaration de la Politique Sanitaire du Niger qui a été adoptée en Conseil des Ministres le 07 Mai 2002 qui a pour objectif d'exposer la politique du gouvernement de la République du Niger en matière de politique sanitaire.

9.4.1. Orientations stratégiques de développement sanitaire Impacts par rapport à la réduction de la pauvreté

Les principales stratégies retenues dans le cadre de cette politique sont principalement :

- la poursuite de la décentralisation de système de santé a travers notamment le développement des Centres de Santé Intégrés ;
- l'extension de la couverture sanitaire ;
- le développement des ressources humaines ;
- l'amélioration de la qualité de soins ;
- les réformes hospitalières ;

- la promotion de la médecine et de la pharmacopée traditionnelle ;
- le développement de la recherche en santé.

9.4.2. Politiques de financement

Le financement de cette politique sanitaire doit se faire par l'apport de tous les partenaires à savoir l'Etat qui doit y consacrer 10% de son budget général et les collectivités territoriales qui doivent y consacrer 8% de leurs budget, les populations, les particuliers et les partenaires au développement.

9.4.3. La législation

Il s'agit à ce niveau de combler l'insuffisance en matière de législation et de réglementation à travers l'élaboration et l'application de codes de santé.

Avec la réalisation du Programme Spécial du Président de la République, la situation du secteur devrait améliorer considérablement. Les enquêtes en cours ou en exploitation permettront de confirmer nos hypothèses d'amélioration des conditions sanitaires des populations du Niger.

En terme d'analyse et de recherche sur l'impact des nouvelles politiques, il y a donc beaucoup de travaux à mener.

9.5. La Micro-finance dans la stratégie de la réduction de la pauvreté du Niger

La situation de la pauvreté accentuée au Niger a motivé la recherche des solutions adéquates pour une réduction significative de ce phénomène. C'est dans ce cadre et après une quinzaine d'années d'échecs, que l'Etat du Niger, dans le cadre de sa SRP, se propose de relancer la micro-finance, avec l'appui des partenaires. Parmi les solutions retenues pour réduire la pauvreté figurent le micro crédit, avec un cadre stratégique pour un développement des institutions de la micro-finance.

Malgré tous les efforts déployés en faveur du développement de la micro-finance, ce secteur rencontre encore beaucoup de difficultés liées à la spécificité du contexte socio-économique nigérien et à l'impunité qui couvre les détournements et la mauvaise gestion. En effet, ces difficultés multiformes affaiblissent ces institutions et hypothèquent considérablement l'espoir de réduire la pauvreté par le biais de la micro-finance. Il constitue pourtant une solution entre le système bancaire et le système informel des tontines et des commerçants, et autres prêteurs

9.5.1. Les principaux obstacles au développement de la micro-finance au Niger

Beaucoup d'obstacles au développement de la micro finance existent. Il s'agit entre autres du contexte socio économique du pays, d'une insuffisance dans le système tant en qualité qu'en quantité et par une limitation des relations avec les institutions bancaires.

9.5.2. Une vision institutionnelle de la micro-finance

Les orientations stratégiques du gouvernement du Niger résident dans les mesures en faveur d'une réduction de la pauvreté prennent en compte le développement des actions génératrices des revenus dans le document de la SRP. Les autorités nigériennes ont pris, avec l'aide des partenaires au développement, un certain nombre des mesures pour favoriser le développement de la micro-finance. Les principales actions sont :

- *L'élaboration d'une Stratégie Nationale de la Micro-finance (SNM) ;*
- *La création d'une association professionnelle des institutions de micro-finance ;*
- *Le programme de développement des services financiers ruraux (PDSFR) ;*
- *Le projet d'Assistance technique pour le Développement du Secteur Financier (PDSF).*

9.6. La contribution du secteur informel à la réduction de la pauvreté

Les caractéristiques de l'économie nigérienne, malgré les multiples efforts de l'Etat et de ses partenaires pour améliorer les conditions de vie de la population exigent des nouvelles réflexions et actions. Le secteur informel peut constituer un enjeu à exploiter pour combler les lacunes de cette économie au regard des avantages multiforme qu'il procure à ses participants (formation, emploi, revenu,

épargne) et à toute la société (création et meilleur répartition des richesses).

9.6.1. Contribution du secteur informel à la réduction de la pauvreté

Le secteur informel entretient des relations de complémentarité dans les transactions commerciales (achat d'intrants et pièces de rechanges, clientèles) avec les entreprises du secteur moderne et contribue à l'effort de mobilisation des ressources internes par le versements d'impôts et taxes à l'Etat et ses démembrements (collectivités territoriales) à travers les patentes, taxes sur les marchands et colporteurs ambulants, taxes de publicités extérieurs, taxes pour le stationnement et ventes sur le trottoirs et places publiques et les taxes de marchés.

Le secteur informel contribue au PIB (Produit Intérieur Brut) à la création de l'emploi, de revenu et à la formation du capital humain et d'après l'analyse et le suivi de la politique (PASPE), l'importance de ce secteur se renforce chaque jour et pour la majorité de la population les qualités permettent à la population à faibles revenus d'accéder aux biens et services. Ainsi, il contribue à plus d'un titre à la réduction de la pauvreté compte tenu surtout de son dynamisme au niveau de certains domaines :

1. Contribution du secteur informel aux revenus des ménages ;
2. Contribution de l'informel au P.I.B. en moyenne le secteur informel contribuait à près de 88% du PIB total marchand et 75,95% du PIB alors que le secteur moderne ne fait que

10,30% du même PIB total. La contribution du secteur informel est ainsi plus de sept (7) fois plus importante que celle du secteur moderne ;

3. Contribution du secteur informel à l'emploi ;
4. Contribution à la formation du capital humain ;
5. Contribution à l'effort de mobilisation des ressources fiscales internes.

9.6.2. Dynamisme du secteur informel

L'économie informelle représente une école dont l'entrée ne pose aucune condition préalable et sa contribution dans la part au PIB passe de 13% à 20% entre 1981 et 1988. Ce dynamisme est lié à la nature de la réalité nigérienne : les acteurs ont toute latitude de déterminer eux-mêmes les règles qui changent au rythme des situations (offres et demandes des biens et services, satisfaction des consommateurs ou manque de choix de ces derniers).

Les impacts du secteur sur l'économie sont nombreux et peuvent se résumer comme suit :

- Création d'emploi à faible coût
- Amélioration des conditions de vie des acteurs (agents du secteur informel et des populations)
- Faible accès au marché public

9.7. Le Programme National de la Communication et des Nouvelles Techniques de l'Information (PNCD)

Le fondement du Programme National de la Communication pour le Développement (PNCD) découle d'une analyse d'ensemble de la situation économique, sociale et culturelle du Niger avec la prise en compte des expériences et des leçons tirées des actions et des activités de communication déjà entreprises pour le développement du pays. Car le Niger a bien compris l'importance et le rôle de la communication dans le développement d'un pays, et surtout qu'il est un des « pionniers » en Afrique en cette matière.

Ainsi le PNCD doit contribuer à relever les défis majeurs suivants :

- promouvoir la solidarité nationale, le dialogue social et la culture de la paix ;
- promouvoir la participation par le dialogue et le débat démocratique ;
- appuyer le processus de décentralisation et de bonne gouvernance.

Le PNCD vise, à travers ces actions, à atteindre les objectifs d'une augmentation de la production par une croissance durable et une réduction de la pauvreté.

Huit (8) objectifs généraux concourent à la mise en œuvre du programme dont le principal est d'appuyer le processus de lutte contre la pauvreté et la promotion du développement de la communication grâce à la participation des populations par le dialogue et le débat démocratique. Ils sont suivis de dix neuf (19) objectifs spécifiques

dont entre autres, la mise en place d'un système d'information et de sensibilisation sur la pauvreté à travers l'élaboration de stratégies sectorielles de communication multimédia dans le cadre de la mise en œuvre de la SRP.

Ainsi, le Programme National de la Communication pour le Développement (PNCD) a défini sept axes principaux qui sont :

- Axe 1 : diffuser auprès des différentes composantes de la société, des institutions et acteurs de développement le document de politique nationale de communication pour le développement afin que tous les intervenants dans le domaine du développement en soient imprégnés ;
- Axe 2 : procéder à des réformes juridiques et institutionnelles en vue de permettre la mise en œuvre efficiente de la politique nationale de communication pour le développement ;
- Axe 3 : concevoir et exécuter un plan de développement harmonisé des masses médias et des moyens de communication de proximité (radios locales, animation avec supports vidéo et audiovisuels, tableau langage, projection cinématographique, production de dessins, figurines et de boîtes à images) pour l'information et l'éducation des populations en zones rurales ;
- Axe 4 : réaliser des programmes d'éducation aux médias en utilisant les différents médias à cet effet en vue de rendre les citoyens plus autonomes et plus critiques à l'égard de certains programmes de presse et de médias ;
- Axe 5 : élaborer des stratégies sectorielles de communication pour le développement en prenant en compte les projets et initiatives en cours dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts, de l'environnement, de la santé, de

- l'action sociale et de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant ;
- Axe 6 : renforcer les capacités des ressources humaines de tous les intervenants par la formation à la communication pour le développement ;
 - Axe 7 : soutenir la recherche dans le domaine spécifique de la communication pour le développement.

Les sous-programmes du Programme national de la communication pour le développement sont :

Le sous programme 1 « Diffusion du PNCD » : dont l'objectif global est la popularisation du Programme National de Communication pour le Développement c'est à dire « assurer l'égalité des composantes du Programme à l'information, qui est la finalité de la Communication pour le Développement » ;

Le sous programme 2 « Cadre juridique et institutionnel de la Communication » : l'objectif global est de « compléter et harmoniser le dispositif législatif et réglementaire et institutionnel de la communication » ;

Le sous programme 3 « Formation et recherche en communication de développement » : l'objectif de ce sous programme est de « favoriser une plus grande participation des populations dans le processus de développement » ;

Le sous programme 4 « Développement des médias et moyens de communication » : les objectifs sont multiples et portent sur le

développement de la presse écrite et privée, l'amélioration des programmes de la radiodiffusion publique et privée, l'amélioration du contenu des programmes de la Télévision nationale, l'intensification de l'utilisation des outils de communication de proximité et la réhabilitation des activités des radios clubs au Niger ;

Le sous programme 5 «Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication» : les objectifs sont multiples et portent sur le développement des radios rurales, la réhabilitation et extension du Réseau de réception communautaire de Télévision, la promotion des points d'accès (télé centres communautaires polyvalents et téléphonie rurale), le développement de l'Internet au Niger, la création d'un Réseau Intranet, la modernisation et l'extension des équipements de la presse écrite, le développement et la modernisation des télécommunications, la modernisation, la décentralisation et l'extension de la couverture télévisuelle de l'Office de Radiodiffusion Télévision du Niger, la modernisation, la décentralisation et l'extension de la couverture radiophonique de l'Office de Radiodiffusion Télévision du Niger ;

Le sous programme 6 «Relance de la communication gouvernementale » : dont l'objectif global est de permettre d'éveiller les consciences à tous les niveaux au regard des préoccupations nationales et de faire comprendre les politiques et stratégies de développement initiées par le gouvernement aux populations pour une meilleure adhésion et une implication de ces dernières au processus de prises de décisions.

CHAPITRE X : LES PERSPECTIVES

Ce chapitre porte sur les points suivants :

- Identification des besoins en informations et en connaissances avancées sur la pauvreté ;
- Identification des besoins en informations et en connaissances avancées sur les stratégies de réduction de la pauvreté, et ;
- Propositions de thèmes prioritaires de recherche.

Les différents besoins identifiés et propositions réalisées ont été faits en concertation avec le Secrétariat Permanent de la SRP.

10.1. De l'identification des besoins en informations et en connaissances avancées sur la pauvreté : le dispositif de suivi évaluation de la SRP

Le Niger ne dispose pas d'un système national d'information et de suivi-évaluation répondant à la fois aux préoccupations de coordination et de fiabilité des données statistiques. Actuellement, le dispositif de suivi évaluation qui sera décomposé en deux sous systèmes le système de suivi de la pauvreté et le système d'évaluation des programmes et projets.

Il est alimenté par les opérations d'enquêtes et de recensements, les relevés administratifs ainsi que les rapports d'activités des projets.

Le suivi de la pauvreté est assuré par l'Institut National de la Statistique. Le suivi des politiques et stratégies sectorielles (SDR, PDDE, PDS, etc.) et des projets est assuré par les ministères sectoriels

à travers les directions des Etudes et de la Programmation, avec la collaboration de la Direction Générale de l'Evaluation des Programmes de Développement (DGEPD) du Ministère de l'Economie et des Finances avec chacune de ces structures des missions précises.

Le mécanisme du Suivi Evaluation de la SRP est le cadre cohérent qui permettra de disposer d'une connaissance approfondie des conditions de vie des populations pour définir et bien mettre en œuvre la stratégie de réduction de la pauvreté. A cet effet, il a été défini soixante indicateurs de base dont la sélection repose sur les critères suivants : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité.

Les outils du suivi évaluation de la SRP sont :

- Le rapport annuel de mise en œuvre ;
- Les revues des dépenses publiques ;
- Les rapports annuels d'activité ;
- Les rapports d'audits des projets ;
- Les évaluations par les bénéficiaires,
- Les rapports d'analyse de la pauvreté.

10.2. De l'identification des besoins en informations et en connaissances avancées sur les stratégies de réduction de la pauvreté

La détermination des indicateurs nécessaires l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté, dépend d'abord des demandes d'informations qui sont formulées en relation avec des objectifs précis de la politique économique. Les besoins en informations peuvent être classés de plusieurs manières :

- les informations relatives aux différentes formes de pauvreté économique (pauvreté monétaire, pauvreté des conditions de vie et potentialités). Elles permettent de répartir les indicateurs par domaines d'analyse ;
- les informations en fonction de la nature du suivi qui sont de trois niveaux : le suivi classique, à long terme, des différentes formes de pauvreté économique ; le suivi à court terme lié à l'initiative de réduction de la dette PPTTE et le suivi à moyen terme pour l'évaluation de l'impact des interventions prioritaires auprès de certains groupes de la population.

Dans la pléthore actuelle d'indicateurs, il serait surtout question de retenir ceux qui permettent de suivre l'évolution des problèmes identifiés par la SRP. Ainsi, il en existe deux grandes catégories : les indicateurs de pauvreté monétaire et ceux de la pauvreté des conditions de vie.

10.3. Des propositions de thèmes prioritaires de recherche

Elles sont définies dans le programme d'activité de l'UAAP Niger et peuvent se répartir en deux grands groupes :

- **l'analyse dynamique de la pauvreté** qui repose sur les thèmes de recherche suivants : analyse des déterminants de la pauvreté, genre et pauvreté, habitat et pauvreté, population et pauvreté ; l'analyse des inégalités sociales et des variations intra et inter-régionales de la pauvreté (au sens large) ;
- **l'élaboration de modèles** dont les réflexions sont en cours pour l'analyse des impacts des politiques économiques sur les conditions de vie des populations ;
- **l'évaluation participative de la pauvreté** qui repose sur la mise en place du système de suivi participatif de la pauvreté pour l'appréhension des populations du phénomène.

CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS

La réalisation de la présente revue de littérature sur la pauvreté et les stratégies de lutte contre ce fléau, a permis d'aboutir à un certain nombre de constats et de propositions pour approfondir les informations et les connaissances relatives à cette dernière dans le pays.

Parmi les constats majeurs sur la pauvreté, nous retenons que la pauvreté est reconnue comme un phénomène complexe, multidimensionnel.

Cependant, l'existence de plusieurs sources de données quantitatives (enquêtes, recensements et statistiques officielles) peu exploitées, ne permet pas une meilleure connaissance sur le plan de la recherche approfondie en pauvreté.

La réalisation des enquêtes quantitatives étant irrégulière dans le temps, lorsqu'elles ont eu lieu, très souvent une longue période s'écoule entre la collecte des données (enquêtes et recensements) et leur exploitation, bloquant ainsi la mise à jour des indicateurs. A noter également que les analyses quantitatives relatives à la pauvreté ont très peu pris en compte la dimension genre.

Par ailleurs, les enquêtes nationales qualitatives axées sur la pauvreté sont peu fréquentes. Les analyses sur les causes profondes de la pauvreté sont également très limitées et superficielles.

De plus, les informations et la documentation disponibles sur la pauvreté sont dispersées dans l'espace. Par exemple, les divers indicateurs sur la pauvreté ne sont pas sériés dans le temps et l'espace et consignés dans un document.

L'approche qualitative doit être également orientée vers la recherche d'explication en vue de compléter les résultats des analyses.

Eu regard aux différents constats faits précédemment, les recommandations suivantes sont formulées:

1. Réaliser de nouvelles enquêtes mieux orientées vers l'évaluation de la pauvreté ;
2. Mettre en place un système d'informations permanent et dynamique sur la pauvreté ;
3. Réaliser des études approfondies sur la pauvreté à partir des enquêtes et recensements existants ;
4. Renforcer les capacités techniques des UAAP ;
5. Renforcer la documentation des UAAP sur la pauvreté ;
6. Multiplier les échanges entre les UAAP.

BIBLIOGRAPHIE

Asselin Louis-Marie (2002). Pauvreté multidimensionnelle : théorie. Institut de Mathématiques Gauss, publié avec le support du programme MIMAP et du CRDI.

Attama Sabine, Michka Seroussi, Alichina Kourguéni, Harouna Koché et Bernard Barrère (1998). Enquête Démographique et de Santé, Niger 1998, Calverton, Maryland, USA ; Care International/Niger et Marco International Inc., 357 pages.

Banque Mondiale (1990). Rapport sur le Développement dans le monde 1990. La pauvreté, Banque Mondiale, Washington, 251 pages.

Banque Mondiale (1996). Niger. Evaluation de la Pauvreté : un peuple résistant dans un environnement hostile. Rapport No 15344-NIR, Division de la population et des ressources humaines, Département Afrique Centre-Ouest, Région Afrique. Document de la Banque Mondiale, 143 pages.

Bureau Central Du Recensement (2005a). Note de présentation des résultats définitifs du RGP/H-2001, République du Niger, Ministère de l'Economie et des Finances, Niamey, République du Niger.

Bureau Central Du Recensement (2005b). Projections de la population du Niger de 2005 à 2050 : un appel à l'action, République du Niger, Ministère de l'Economie et des Finances, Travaux démographiques volume 1- N°1-Avril 2005.

Cabinet Bozari (2001), Evaluation par les Bénéficiaires appliquées à la pauvreté réalisée au niveau des deux antennes du PCLCP : Mayahi et Bankilaré, Niamey.

Care International- Niger (1997). Evaluation de la sécurité des conditions de vie des ménages dans le département de Maradi, Care International/Consortium d'ONG/BARA /Université d'Arizona.

Care International- Niger (1998a). Evaluation de la sécurité des conditions de vie des ménages dans le département de Tahoua, Care International/Consortium d'ONG/BARA /Université d'Arizona.

Care International- Niger (1998b). Evaluation de la sécurité des conditions de vie des ménages dans le département de Zinder, Care International/Consortium d'ONG/BARA /Université d'Arizona.

Care International- Niger (1999a). Evaluation de la sécurité des conditions de vie des ménages dans le département de Tillabéry, Care International/Consortium d'ONG/BARA /Université d'Arizona.

Care International- Niger (1999b). Evaluation de la sécurité des conditions de vie des ménages dans le département d'Agadez, Care International/Consortium d'ONG/BARA /Université d'Arizona.

Care International- Niger (2000). Evaluation de la sécurité des conditions de vie des ménages dans le département de Diffa, Care International/Consortium d'ONG/BARA /Université d'Arizona.

Commission Européenne (2000). Communication du conseil de la Commission sur la politique de développement de l'Union Européenne, 26 avril 2000 (consulté en ligne).

Délégation de l'Union Européenne-Niger (2005). Analyse synthétique des approches et interventions en matière de réduction de la pauvreté au Niger, Cellule de l'Union Européenne, Programme d'Appui-Conseil à la Réduction de la Pauvreté (PAC-REP), Niamey.

DJIBO Abdoulaziz (1992). Caractéristiques socioculturelles des ménages, des chefs de ménages et de l'habitat, Recensement Général de la Population 1988, données définitives, Niamey, 65 pages

IBRAHIMA, Mahamane (1992). Caractéristiques économiques, Recensement Général de la Population 1988, données définitives, Niamey, 80 pages

IDRISSA Kimba (2002). « Lutte contre la pauvreté au Niger : considérations ethnolinguistiques, historiques et stratégies actuelles », in UNESCO(2002) La pauvreté une fatalité ? Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés (Bénin, Burkina, Mali, Niger). Editions Unesco/Karthala, pp. 177-267.

ISSA Abdoul-Razaou (1992). L'état de la population, Recensement Général de la Population 1988, données définitives, Niamey, 114 pages.

Kourgueni, I.A., G. Bassirou, B. Barrère (1993). Enquête Démographique et de Santé, Niger 1992, DSCN, Ministère du Plan, Marco International Inc. (USA).

Ministère De La Population Et De L'action Sociale (2005). Perspectives dérivées 2005-2050 : impacts sectoriels de la croissance démographique. Série Travaux en Population et Développement N°1).

Niger, Ministère de l'Economie et des Finances, Institut National de la Statistique, ORC MACRO (2006), Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples EDSN/MICS-III 2006, Rapport préliminaire.

PNUD (1995). Rapport Mondial sur le Développement Humain 1995, Economica, New York, 251 pages.

PNUD-Niger (2003). Mesure et suivi de la pauvreté. Proposition d'une méthode pour le Niger (draft), Division Stratégies et Mobilisation des Ressources, 32 pages.

Ravallion, Martin (1996). Comparaisons de la Pauvreté : Concepts et méthodes. LSMS document de travail No 122, Banque Mondiale, Washington, D.C.

République Du Niger (2003). Stratégie de Développement Rural : le secteur rural, principal moteur de la croissance économique ; Présidence de la République, Ministères des Ressources Animales, Niamey, novembre 2003.

République du Niger- PNUD (2000). Rapport National du Développement Humain 2000, Bureau du Coordonnateur du Résident du Système des Nations Unies, PNUD, République du Niger, 123 pages.

République du Niger- Système des Nations Unies (2004). Rapport National du Développement Humain 2004, Système des Nations Unies, République du Niger, 123 pages.

République du Niger, Cabinet du Premier Ministre, Ministère de l'Economie et des Finances (2005), Profil de la pauvreté au Niger 2004, Application de la méthode de degré de satisfaction des besoins essentiels (DSBE), Résumé.

République du Niger, Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (1994). Profil de la pauvreté, enquête budget et la consommation des ménages 1989/90 – 1992/1993, Ministère des Finances et du Plan/PNUD, projet PADEM, 52 pages.

Sangaré A. Saadatou (2005). Relation entre pauvreté et fécondité au Niger, mémoire de troisième cycle pour l'obtention du DEA en macroéconomie appliquée, Université de Ouagadougou (Burkina Faso), 69 pages.

Secrétariat Permanent Du Document De Stratégie De Réduction De La Pauvrete (DRSP) (2002a). Stratégie de Réduction de la Pauvreté, SRP complète préparée par le Gouvernement du Niger, Cabinet du Premier Ministre, République du Niger, Niamey, janvier, 209 pages.

Secrétariat Permanant /SRP (2002b). Evaluation participative de la pauvreté au Niger. Rapport de synthèse. Etude réalisée par le Cabinet Bozari, Niamey, 63 pages.

UNESCO (2002). La pauvreté une fatalité ? Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés (Bénin, Burkina, Mali, Niger). Editions Unesco/Karthala, 283 pages.

UNFPA (2004). Etat de la Population Mondiale 2004 : Le Consensus du Caire, dix ans après : la population, la santé en matière de reproduction et l'effort mondial pour éliminer la pauvreté.

UNICEF-Niger (1996). Enquête à indicateurs multiples (Multiple Indicator Cluster Sample Survey, MICS) 1996, UNICEF/PNUD/Comité Interministériel, République du Niger, Niamey.

UNICEF-Niger (2000). Enquête à indicateurs multiples de la fin de la décennie (MICS2) an 2000, UNICEF/Macro International/République du Niger, Niamey.

World Bank (2000). World Development Report 200/2001: Attacking Poverty, World Bank, Oxford University Press.